

AGORA FORUM

La revue du loisir municipal au Québec

AUTOMNE 2021-HIVER 2022 VOLUME 44-2

6 Infrastructures : tendances nouvelles, vision nouvelle

11 Vers des installations plus écoresponsables

43 22^e CALM : des retrouvailles sous le signe de l'optimisme

BÂTIR L'AVENIR

Conception et illustration : Joël Lemaire, images sources : Shutterstock.com

Poste-publications no de convention 40069242



COMPLEXE
SPORTIF

AQLM
Association québécoise du loisir municipal

Créez des mondes **sans limites**

L'équipe de Tessier Récréo-Parc a une grande capacité à **innover**. Nous pouvons intégrer des jeux interactifs sur mesure à nos modules tels que bracelets connectés, boutons-poussoirs et écrans tactiles. Faites-nous part de votre projet et tout deviendra possible.



JEUX INTERACTIFS



COMPOSANTES
UNIQUES

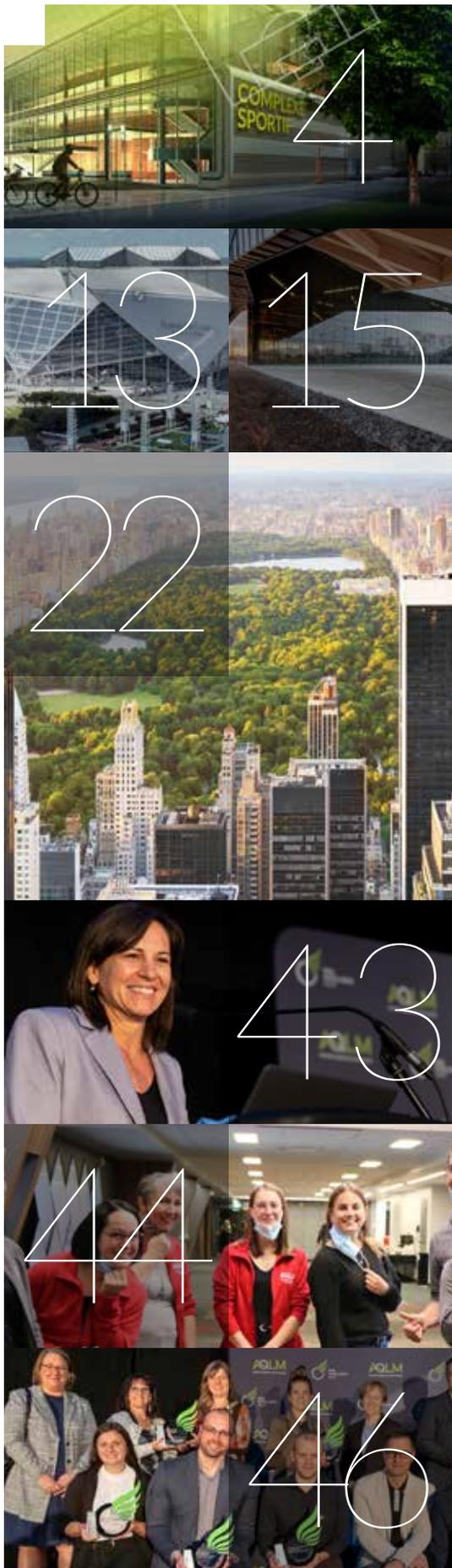


JEUX INCLUSIFS

Coaticook
Parc Découverte Nature

825, rue Théophile-Saint-Laurent T 819 293-8591
C.P. 57, Nicolet (Québec) J3T 1A1 F 819 293-6644

1 800 838-8591 • www.tessier-rp.com



SOMMAIRE

4 Mot de la présidente

Grand dossier : Bâtir l'avenir

- 6 Infrastructures : tendances nouvelles, vision nouvelle
- 11 Vers des installations plus écoresponsables
- 16 Un nouveau guide pour aider à « verdir » les infrastructures
- 19 Entrevue : À la recherche de financement
- 22 Regard sur les infrastructures aux États-Unis
- 24 Loisir culturel et réseau cyclable en Montérégie

Réalisations exemplaires

- 28 Matane : le parc Jean-Charles-Forbes
- 31 Drummondville : quand l'art transforme une patinoire en lieu d'animation estival
- 32 Lac-Mégantic : l'Espace jeunesse Desjardins
- 34 Val-d'Or : le centre multisport Fournier

37 Recherche en loisir public

Les bienfaits de la nature en ville et des espaces naturels de loisir informels

43 L'AQLM à l'œuvre

- 56 En rappel

AGORA FORUM

Publié par l'Association québécoise du loisir municipal deux fois l'an et distribué aux membres de l'AQLM et à ses partenaires du monde du loisir au Québec.

Le contenu des articles publiés demeure la responsabilité de leurs auteurs.

Comité éditorial : Edith Proulx (responsable), Manon Lanneville, Linda Gagnon, Noémie Gauthier, Jean-Marc Lacroix, André Thibault, Geneviève Barrière, Valérie Benoit

Rédacteur en chef : Yvan Lépine
Directeur artistique : Joël Lemay
Infographiste : René Déry
Correcteur : Denis Poulet
Imprimeur : Imprimerie SIEL

Publicité
Luc Toupin
 514 252-5244, poste 3
 luc.toupin@loisirpublic.qc.ca

Dépôt légal
 Bibliothèque nationale du Québec
 Bibliothèque nationale du Canada
 ISSN 1496-6409

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal QC H1V 0B2

T : 514 252-5244
F : 514 252-5220

infoaqm@loisirmunicipal.qc.ca
www.loisirmunicipal.qc.ca



MOT DE LA PRÉSIDENTE

AQLM
Association québécoise du loisir municipal



MANON LANNEVILLE
Présidente



M. LANNEVILLE, PRÉSIDENTE
TWITTER : @PRESIDENTAQLM

Je suis très fière du leadership accru de notre organisation au cours de cette période trouble.

Pour la deuxième année consécutive, le monde du loisir municipal a dû composer avec les directives changeantes de la Santé publique, adapter ses programmes et innover, tant dans ses modes de fonctionnement que dans son offre de service.

Je suis très fière du leadership accru de notre organisation au cours de cette période trouble. Ce leadership se manifeste notamment dans les relations que l'AQLM entretient avec ses nombreux partenaires, mais également par le positionnement du loisir municipal sur la scène nationale.

Notre réseau s'est agrandi pendant la pandémie. Pour mieux jouer notre rôle d'intermédiaire, nous avons discuté avec beaucoup d'organismes, de ministères et d'agences gouvernementales. Nous avons pu présenter les défis que l'application des mesures de santé publique pouvait poser aux services de loisir, suggérer des moyens d'y faire face, demander la souplesse requise pour les appliquer. Et nous avons informé nos membres régulièrement de l'évolution de la situation, jusque dans les plus petits détails.

L'AQLM est demeurée debout et vigilante pour appuyer ses membres, les défendre, les orienter et les représenter sur une multitude de fronts.

Le réseau nous a permis de nous faire connaître davantage, mais il nous a aussi permis d'écouter, d'agrandir notre champ d'action et de moduler nos interventions. Les efforts des deux dernières années mèneront possiblement à la gestion de changements durables en loisir municipal, sur fond de professionnalisme dont les qualités d'agilité, de polyvalence, d'adaptabilité et de leadership en période de crise ont fait la réputation.

Je m'en voudrais de ne pas faire mention que la pertinence et la qualité des productions techniques qui enrichissent sans cesse notre plateforme des guides de loisir et de sport contribuent grandement à nous faire valoir. On retrouve aussi sur cette plateforme un répertoire des guides d'aménagement en sport, loisir et plein air. Notre site devient ainsi de plus en plus une espèce de « guichet unique », ou un carrefour d'informations si l'on préfère, pour les municipalités qui désirent s'engager dans divers projets de construction, de réaménagement ou de mise aux normes d'infrastructures de loisir et de sport. Les programmes de subventions fédéraux et provinciaux ne peuvent d'ailleurs que contribuer à augmenter le nombre et la qualité de ces projets au cours des prochaines années.

Je remercie mes collègues du conseil d'administration, qui ont continué de me soutenir et de mener avec efficacité des dossiers « à distance » dans leur coin de pays. Un petit clin d'œil à la CALM nous a permis de nous revoir avec le plus grand des plaisirs. Je souhaite aux administrateurs qui nous ont quittés en novembre une super belle continuité et je les remercie pour leur passion du loisir public et leur engagement indéfectible. Jonathan et Linda, je vous dis simplement au revoir, mais pas adieu.

Merci aussi à nos nombreux partenaires. Nos liens se sont consolidés au cours des dernières années. Le mot partenariat trouve ici pleinement son sens.

Un gros merci enfin à notre équipe de permanents et contractuels qui, passionnés et persévérants, nous ont accompagnés et nourris contre vents et marées.

GVL GESTION
VINCENT &
LIMOGES *inc.*
Gestionnaires en loisirs et équipements

AES
Une division de GVL inc.
Déjà 25 ans!



GESTION DÉLÉGUÉE
DE CAMPS DE JOUR

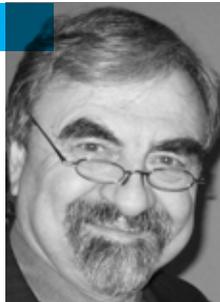


PLUS DE **25** VILLES
ET MUNICIPALITÉS NOUS
FONT CONFIANCE
DEPUIS **1995**

GVL-INC.COM
450-678-6290



INFRASTRUCTURES : TENDANCES NOUVELLES, VISION NOUVELLE



ANDRÉ THIBAUT
Ph. D., professeur émérite

La vision, la conception et le mandat des infrastructures de loisir ont considérablement évolué. Telle est l'évidence qui se dégage de l'examen des tendances actuelles qui orientent et modèlent les infrastructures publiques en loisir (sport, culture, plein air, vie communautaire, etc.). Piscines, aréna, plateaux sportifs extérieurs et intérieurs, centres communautaires et centre culturels, musées et centres d'exposition, sentiers de marche, pistes cyclables ou parcs de voisinage et parcs urbains ne peuvent plus être considérés uniquement comme des plateaux techniques au service de disciplines sportives, artistiques ou communautaires. Ces aménagements sont devenus des places publiques ouvertes et interreliées, accessibles et conviviales. Ils doivent s'adapter aux caractéristiques des niveaux de service que sont le voisinage, le quartier et l'ensemble de la municipalité ou la région parce qu'ils font partie d'un tout favorable à la qualité de vie et à la santé individuelle et collective.

LE PRÉSENT ARTICLE SOUHAITE EXPOSER ET COMPRENDRE LES TENDANCES ET LES FACTEURS DE CHANGEMENT, ENSUITE PROPOSER UN ENSEMBLE DE PRINCIPES ET DE CRITÈRES QUI PRÉSIDENT À LA PLANIFICATION, LA CONCEPTION ET LA GESTION DES INFRASTRUCTURES DE LOISIR.

TENDANCES ET FACTEURS DE CHANGEMENT

Cinq groupes de facteurs et tendances émergent dans la société actuelle.

Des changements dans les orientations et les valeurs politiques

L'accessibilité, l'inclusion, l'équité et l'intérêt pour des groupes ciblés comme les aînés, les familles ou les immigrants marquent de plus en plus les orientations politiques. Au cours des dix dernières années, plusieurs politiques ont affirmé cette orientation dite populationnelle centrée sur les personnes et les groupes de personnes et sur leur santé sociale et physique.

Durant la pandémie, l'envahissement des espaces et des bâtiments publics, souvent en pratique libre, a mis en évidence le rôle social des infrastructures de loisir pour l'ensemble de la population. Dans cette foulée, la qualité de vie pour tous est devenue un leitmotiv des promesses électorales et revient constamment dans les déclarations de vision adoptées par les conseils municipaux.

Pas étonnant qu'en 2021, le thème de cet immense congrès qu'est celui de la National Park and Recreation Association (NRPA) des États-Unis porte sur l'équité des infrastructures. Selon la NRPA, il faut changer la perception publique à l'égard des infrastructures, la faire passer de « C'est bien de les avoir » à « On en a absolument besoin ».

Pas étonnant, non plus, que le ministère de l'Éducation inscrive « accroître leur accès pour la population » dans les buts de ses programmes de soutien et de financement des infrastructures¹.

¹ Voir Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) | Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur (gouv.qc.ca); consulté le 14 octobre 2021.

En somme, les infrastructures sont de plus en plus perçues comme un service essentiel pour l'ensemble de la population.

L'évolution des attentes et des comportements de la population

Depuis une décennie, on observe une croissance du loisir en famille, du plein air et de l'activité physique, le plus souvent vécu sous forme de pratique libre, cette « forme de loisir dont les individus sont les initiateurs du moment, du lieu et du cadre social et, à plusieurs égards, de la façon de faire. Elle se caractérise par l'accessibilité au plus grand nombre et la souplesse des horaires sans discrimination d'habiletés, d'âge ou d'appartenance à un groupe² ».

Cette demande a contribué à la multiplication des périodes de patinage et de baignade libres, et à l'ajout de plusieurs activités sportives et de plein air en participation libre. Des centaines de milliers d'amateurs pratiquent, sans encadrement spécifique, le vélo, la marche, la photo, la baignade, le jardinage communautaire, les sports de glisse, la glissade, le patinage, la pêche et la chasse, le ski de fond, la motoneige, le tennis et le soccer, et se lancent toutes formes de ballons dans les rues et les places publiques.

La multiplication des activités et la montée de la pratique libre exigent de diversifier et de rendre multifonctionnelles les infrastructures et leur programmation. Le loisir en famille justifie pour sa part un regard nouveau et des initiatives nouvelles en faveur des spectateurs présents autour des plateaux sportifs : il faut les considérer en état de loisir et se soucier de la qualité de leur expérience. Ainsi, penser des terrains de soccer pour la famille, c'est prévoir suffisamment d'espace pour que les frères et sœurs puissent jouer avec un ballon et les parents socialiser entre eux.

Des changements dans la vision du « vivre en ville »

Les débats qui ont marqué les campagnes électorales municipales cet automne au Québec ont mis en lumière une vision renouvelée de la vie en ville, désormais axée sur la sociabilité, la convivialité et le rapprochement avec la nature autant que sur la circulation des personnes et des biens.

Dans les voisinages, les quartiers et à l'échelle de la ville, les infrastructures de loisir occupent dorénavant la place qu'occupaient les églises et la salle paroissiale, les places du marché ou le marchand général comme centres de la vie et lieux de socialisation et de convivialité.

On ne s'étonne pas, dès lors, qu'arénas, piscines, parcs multisports et bibliothèques soient de plus en plus considérés comme des « places publiques ». Leur localisation, leur architecture et leur rôle doivent s'inscrire en lien avec le vivre en ville de qualité. Ainsi, les arénas ne peuvent plus être des boîtes de métal situées en périphérie des milieux de vie : ils seront construits près d'un parc ou d'une piscine, ou, pourquoi pas, de la bibliothèque. L'interaction et l'intégration des diverses infrastructures sont devenues une règle : on ne peut plus considérer isolément parcs et infrastructures bâties.

La qualité de l'architecture des infrastructures, que ce soit celle d'un paysage ou celle d'un bâtiment, apparaît aussi de nos jours comme un vecteur de convivialité et de socialisation. « Quand tu crées des espaces attrayants, les gens marchent plus, se rencontrent plus, développent davantage des relations³. » C'est en vertu de ce facteur que les dernières bibliothèques, les lab-écoles et les futures maisons des aînés laisseront entrer la lumière en abondance, offrent ou offriront des espaces de « pas perdus » et des agoras, et que leur ouverture sur la nature est érigée au rang de principe.

Cette orientation architecturale s'inscrit dans la tendance à l'aménagement de centres multifonctionnels comportant une place publique qui joue le rôle de « troisième lieu ». Développé par Ray Oldenburg, professeur émérite de sociologie urbaine à l'Université de Pensacola en Floride, le concept de troisième lieu renvoie à un lieu qui « se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle⁴. »

Selon les critères généralement admis par les sociologues urbains, un troisième lieu doit être facile d'accès, ouvert à tous, neutre et convivial. C'est un espace de sociabilité informelle et de citoyenneté, propice aux rencontres, où on peut débattre de sujets publics, s'informer ou ne rien faire. Ce lieu de vie devrait être gratuit et affranchi des aspects commerciaux, sans contraintes ni contrôles excessifs. Il accueille des habitués, des gens de tous âges, de tous milieux et de toutes couches sociales. L'individu doit s'y sentir accepté et « comme à la maison ».

AGORA FORUM OFFERTE EN VERSION NUMÉRIQUE

Les membres de l'AQLM ont accès à la version numérique de ce magazine à l'aide d'un hyperlien qu'on leur envoie par courriel.

Les membres qui le désirent peuvent continuer de recevoir l'édition papier.

Pour profiter au maximum des fonctions de lecture du procédé, il convient de s'en servir à partir d'un appareil portable.



² Communauté de pratique des directeurs et directrices de loisir des grandes villes du Québec et AQLM (2021), *Cadre de référence, Soutenir le loisir à participation et accès libres*, p. 5; consulté le 13 octobre 2021.

³ Thibault, Pierre, et Cardinal, François (2016), *Et si la beauté rendait heureux*, Éditions La Presse, p. 106.

⁴ Oldenburg (1999), *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Marlowe & Company, New York.



UNE EXPERTISE DE POINTE À LA MESURE DE VOS ATTENTES



- ✦ Gestion et exploitation d'équipements récréotouristiques
- ✦ Services-conseils en loisir culture et tourisme
- ✦ Planification, études et analyses



(514) 527-9100

SERVICES OFFERTS PARTOUT AU QUÉBEC

L'amplication de la conscience environnementale et de la volonté politique d'agir

« Le parc urbain est une composante essentielle de l'infrastructure verte urbaine et sert à atténuer l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU). Cependant, la façon dont la taille du parc et le paysage environnant influencent son effet de refroidissement reste incertaine⁵. »

Point n'est besoin de s'attarder longuement à l'impact des changements climatiques et des politiques environnementales sur les infrastructures. Sur les plans chimique et physique, elles doivent réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de CO₂ au point de devenir carboneutres et, à défaut, compenser les émissions résiduelles par des mesures comme la plantation d'arbres. On évitera les stationnements asphaltés sans arbres et on aménagera des zones d'ombre.

Les gestionnaires des infrastructures doivent agir afin de réduire chez leurs usagers des comportements non écologiques, comme le recours à l'automobile, à des aérosols ou encore au plastique. On doit aussi prévoir des aménagements qui peuvent contrer certains effets négatifs du réchauffement, notamment les périodes d'excès de chaleur et la présence accrue de rayons ultraviolets.

La catégorisation des infrastructures par niveaux de déploiement

Devant la diversification accélérée des demandes de services et des modes de pratique de loisirs, et devant la multiplication des communautés d'appartenance des citoyens, nombre de villes se sont posé la question de l'identification de ce qu'on appelait d'abord le « service minimum » à offrir aux divers demandeurs de services. Rapidement cette question a induit la notion de niveaux de services correspondant aux divers milieux de vie dans lesquels les citoyens et les associations vivent et pratiquent leurs loisirs.

Pour définir son cadre de déploiement en niveaux de service, le champ du loisir s'est

inspiré de plusieurs autres secteurs de services publics comme les écoles primaires et les CLSC au niveau de la proximité, les polyvalentes et les centres hospitaliers au niveau des quartiers, et les hôpitaux universitaires, les cégeps et les universités au niveau municipal. C'est ainsi que le voisinage (proximité), le quartier (communauté) et le territoire municipal sont devenus les trois principaux niveaux de déploiement des services en loisir municipal, services parmi lesquels on compte naturellement les infrastructures.

À chacun de ces niveaux correspondent une mission, une configuration et une stratégie de service des infrastructures. Par exemple, des jeux d'eau serviront le voisinage, et leur localisation tiendra compte de la densité de la population et de l'accès à des piscines privées. Pour leur part, des piscines ou des centres nautiques extérieurs ou intérieurs serviront les quartiers, particulièrement pour la baignade et l'apprentissage de la natation et de la sécurité nautique⁶. Enfin, au niveau municipal, intermunicipal ou des grands arrondissements, des piscines soutiendront l'entraînement des athlètes et l'organisation de compétitions. Certaines infrastructures à ce niveau constitueront une signature pour la municipalité, qui contribuera à sa reconnaissance nationale et internationale.

L'Association québécoise du loisir municipal a publié en 2019 le document qui décrit cette approche par niveaux de service et qui est le fruit d'un partenariat entre un groupe de villes, des experts et le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR⁷.

CARACTÉRISTIQUES DES INFRASTRUCTURES DE LOISIR DANS LA VILLE D'AUJOURD'HUI

Les tendances et les changements qui modèlent de plus en plus la vision de la ville et de la mission du loisir public permettent d'identifier les caractéristiques des infrastruc-

Voisinage (proximité)	Infrastructures accessibles à 15 minutes de marche pour pratique au quotidien, généralement en pratique libre
Quartier (communauté)	Dans un territoire présentant une dynamique associative, les infrastructures soutiennent la vie communautaire et les activités d'apprentissage et récréatives tout en préservant leur viabilité.
Municipal ou intermunicipal	Les infrastructures rayonnent et servent le territoire municipal et plus, et elles incluent souvent des visées touristiques. Les infrastructures permettent la pratique professionnelle, divers niveaux de compétition ou des activités très spécialisées, ainsi que la pratique populaire en plein air dans de grands espaces ou sur de longs circuits.

⁵ Jürgen Breuste et alii (2015). *Journal of Urban Planning Development, Special Issue on Green Infrastructure for Urban Sustainability*, 141(3): DOI: 10.1061/(ASCE)UP.1943-5444.0000291.

⁶ Voir Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ) (2017), *Guide de conception et de modernisation des lieux de baignade pour une exploitation optimale*, disponible sur le site de l'ARAQ.

⁷ Association québécoise du loisir municipal (2019), <https://loisirmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/Cadre-de-déploiement-des-services-en-loisir-municipal.pdf>.

tures et les balises de la démarche de leur planification, de leur gestion et de leur évaluation.

C'est ainsi que les infrastructures et les espaces de loisir (sport, plein air, culture, activité physique, vie communautaire) pour l'ensemble de la population et ses divers groupes devront être évalués selon les paramètres suivants :

1. Leur capacité de répondre à des besoins diversifiés d'activités de loisir (sport, culture, plein air, vie sociale et communautaire), aux divers groupes de population (jeunes, familles, aînés, athlètes, artistes, etc.) et aux modes de pratique (organisée, régie ou à participation et accès libres), le tout justifié par les attentes et certaines caractéristiques sociodémographiques de la population.
2. Leur capacité d'être une place publique et, le cas échéant, de faire office de troisième lieu favorisant la sociabilité et la convivialité.
3. Leur caractère écologique vert et carboneutre et leur capacité de promouvoir des comportements écologiquement responsables.
4. Leur répartition équitable sur le territoire et une sensibilité envers les personnes plus défavorisées démontrée par leur emplacement, leur conception et leur disponibilité. Elles sont accessibles financièrement, géographiquement et structurellement.
5. Leur correspondance à l'un ou l'autre des niveaux de service que sont la proximité, le quartier et la municipalité ou la région.
6. Leur intégration fonctionnelle aux autres infrastructures du même niveau de service, soit en devenant des centres multifonctionnels, soit par leur emplacement dans ou près d'un parc ou autre lieu public tel une école ou un centre de vie de personnes âgées.

PRENDRE DES DÉCISIONS ÉCLAIRÉES

Si les critères qui précèdent permettent de mesurer la qualité et la pertinence d'une infrastructure contemporaine en loisir, son développement et sa gestion doivent obéir à un ensemble de critères qui la rendent socialement viable et financièrement acceptable.

Quatre règles s'appliquent avec plus d'insistance, mais posent des défis qu'il est essentiel de relever rapidement.

Quatre critères doivent présider à toute décision touchant le développement, la restauration ou l'abandon d'une infrastructure :

- la conformité à la vision, aux valeurs et aux politiques de la municipalité,
- la conformité aux attentes et aux besoins de la population,
- la mesure de la qualité et de la sécurité des infrastructures actuelles,
- la faisabilité financière en termes d'investissement et de fonctionnement.

Toute décision doit reposer sur des données probantes.

La participation de la population est devenue incontournable.

Le développement de tout projet d'infrastructure est devenu l'affaire de plusieurs services municipaux.

La première règle vise à mesurer la pertinence et la faisabilité d'un projet d'infrastructure par rapport aux orientations et à la capacité de financement de la municipalité. La seconde instaure une dimension professionnelle : comme, de nos jours, tout le monde peut se prononcer sur tout via les médias sociaux, il est important pour le bien commun et pour

GYM PLUS inc.
Équipement de gymnase
819 479-5883

ARAQ
Association des responsables aquatiques du Québec

Gagnant de
La bourse
ARAQ
Innovation
2017

Produit innovateur!
Basculez votre tremplin
et libérez votre piscine
Facile à utiliser / Fonctionnel / Sécuritaire

François Dubois
fdubois@gymplus.ca
1245 rue Hamel, Drummondville QC J2C 4X8
www.gymplus.ca

Vivaction
GESTION • SPORTS • LOISIRS

**PARTENAIRE
DANS LA GESTION
DE VOS ÉQUIPEMENTS
ET PROGRAMMES
DE LOISIRS**

514 507 3600 | VIVACTION.CA

Installation aquatique • Plage • Centre sportif • Aréna • Camp de jour
Centre communautaire • Sentiers de ski de fond



Le marché public de Saint-Colomban
Photo: © Mathieu Douville, Ville de Saint-Colomban

une question de saine gestion que les faits et les données objectives enracinent dans le réel les justifications des décisions qui s'appliquent aux infrastructures.

Exception faite des bibliothèques, il est aujourd'hui très rare qu'on puisse rendre compte de façon systémique et en temps réel de la présence et des comportements des usagers. Cette donnée est pourtant essentielle pour rendre compte des attentes de la population et de la pertinence de telle infrastructure. Pourtant, la plupart des commerces se sont dotés de moyens pour faire ces analyses et les technologies propres à exécuter ce mandat existent. S'attaquer à ce défi, c'est aussi s'attaquer au défi de la crédibilité des professionnels en loisir.

Enfin, l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes justifie encore plus la nécessité de recourir à la consultation publique qui associe le milieu au processus décisionnel. Ce processus rend les infrastructures plus socialement acceptables et mobilisatrices. Rappelons toutefois qu'une consultation réussie doit respecter certaines règles connues, mais souvent ignorées. Cette ignorance explique l'enlisement de plusieurs consultations et les multiples récriminations

et demandes de la population, alors que la consultation devrait être un exercice de débat et de priorisation collective.

UNE QUESTION DE CRÉDIBILITÉ PROFESSIONNELLE

À la lumière des mouvements sociaux qui transforment notre société, il est évident que les infrastructures de loisir constituent un outil essentiel à la qualité de vie des collectivités et qu'elles font partie intégrante et indissociable de la panoplie des leviers municipaux. Pour ce faire, elles doivent obéir à des standards et des valeurs sociales, environnementales, urbanistiques, financières et politiques dont le poids est de plus en plus important. Leur déploiement, leur développement, leur design et leur programmation doivent respecter ces facteurs, être mis en œuvre avec la coopération de plusieurs services municipaux et s'appuyer sur des données objectives et sur une interaction avec la population. Il en va de notre crédibilité professionnelle et de la juste gestion des fonds publics.

Votre **EXPERT** en conception de **TERRAINS SPORTIFS** et d'**AIRES DE JEU**

www.sportsdesign.ca



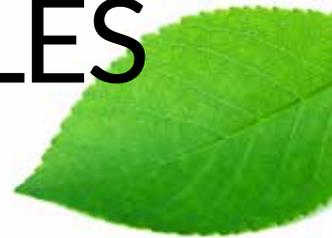
Baseball
Soccer
Football
Tennis
Athlétisme
Volleyball
Basketball
Aires de jeu
Skateparc
Rugby
Pickleball
Futsal
et plusieurs autres!

(450) 332-0735
247 rue De Gentilly O.
Longueuil



AQLM

VERS DES INSTALLATIONS PLUS ÉCORESPONSABLES



BENOIT GIRARDIN
Président de LBB Stratégies et de LBB Sport

Le monde du sport et du loisir n'échappe pas à l'enjeu du développement durable.

GRAND DOSSIER : BÂTIR L'AVENIR

La conférence Climat de l'ONU sur l'environnement (COP 26) de Glasgow a mis de l'avant les enjeux liés aux changements climatiques découlant de l'activité humaine. Les perturbations et catastrophes naturelles causées par la hausse des GES (gaz à effet de serre) ne cessent d'augmenter et engendrent des conséquences importantes pour l'humain sur toute la planète.

Les activités sportives, de loisir, de plein air et de vie active pratiquées par l'humain contribuent à l'augmentation des GES et doivent par conséquent être organisées de manière à réduire l'empreinte environnementale. Or, cette offre sportive et de vie active se déploie dans des lieux et installations qui se doivent d'être sécuritaires et attrayants, mais également écoresponsables.

Cet article présente les tendances actuelles ou bonnes pratiques écoresponsables en matière d'aménagement d'installations sportives et de vie active, parcs et espaces verts.

LES ORIENTATIONS POLITIQUES

Les objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies incluent 17 orientations parmi lesquelles figurent l'innovation dans les infrastructures afin de faire des villes et milieux des lieux résilients et durables, ainsi que la protection de la biodiversité.

Au Canada, les bâtiments, incluant les installations de sport et de loisir, sont responsables de 30 % des GES du pays si on tient compte du processus de construction et de l'exploitation. Depuis 2005, les bâtiments certifiés LEED ont permis d'éliminer 4 millions de tonnes de CO₂, principal com-

posant des GES, et de détourner 3,8 millions de tonnes de déchets par année.

Les gouvernements fédéral et provincial et les villes du Québec ont adopté des politiques et des plans d'action pour contrer les impacts négatifs des changements climatiques sur notre environnement. Ces objectifs et orientations ont un effet direct sur les choix des acteurs en sport et loisir, que ce soit dans les programmes ou dans l'aménagement des installations sportives et de loisir.

Plus spécifiquement, le gouvernement fédéral a adopté le plan *Un environnement sain et une économie saine*¹, qui a pour objectif d'atteindre les cibles de réduction des GES dans tous les secteurs de la société canadienne grâce à des investissements totalisant 15 milliards de dollars d'ici 2030.

Le gouvernement du Québec a adopté de son côté le *Plan pour une économie verte 2030*² et la majorité des municipalités du Québec ont adopté des plans et politiques en transition écologique. De nombreuses organisations sportives et de loisir ainsi que des associations de tourisme régionales se sont également positionnées sur cet enjeu. Le tourisme actif écoresponsable est d'ailleurs un nouveau produit touristique fort populaire.

Le monde du sport et du loisir n'échappe donc pas à l'enjeu du développement durable. La préoccupation sociale de l'environnement et l'évolution de l'offre sportive et de loisir forcent les gestionnaires et propriétaires d'installations sportives et de loisir à se préoccuper de la protection de l'environnement. Alors que l'offre de la pratique organisée et libre du sport et du loisir est en hausse, les installations sportives doivent être aménagées et exploitées

¹ Voir https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/climate-change/climate-plan/plan_environment_sain_economie_saine.pdf.

² Voir <https://www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/plan-economie-verte>.

de façon à réduire au minimum l'impact sur l'environnement. Les installations qui accueillent des événements sportifs doivent également respecter ces bonnes pratiques et contribuer à l'atteinte des objectifs de transition écologique; le Conseil québécois des événements écoresponsables propose à cet effet de nombreuses pratiques exemplaires pour les événements sportifs³.

De nombreuses innovations et pratiques exemplaires méritent ainsi d'être soulignées.

LES BIENFAITS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une approche verte de l'offre sportive et de loisir génère des impacts positifs sur l'environnement, la qualité de vie et les frais d'exploitation.

Selon le National Benefits Hub⁴, une stratégie écoresponsable :

- est essentielle à la santé et au bien-être personnel;
- offre les fondations d'une qualité de vie supérieure;
- procure un développement humain équilibré;
- diminue les comportements antisociaux et autodestructeurs;
- réduit les coûts en santé, en services sociaux et en force policière;
- est génératrice de retombées économiques.

Les guides d'aménagement et d'entretien d'installations sportives publiés par l'AQLM sur la plateforme Guides Sports Loisirs⁵ suggèrent l'élaboration de plans directeurs favorisant la transition écologique, l'aménagement d'installations connectées au réseau de transport actif et des mesures visant la protection de la biodiversité.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) propose également des normes de développement durable en matière d'aménagement et de rénovation des bâtiments de loisir. L'initiative RBL (rénovation des bâtiments de loisir) offre plusieurs programmes de subventions en transition écologique⁶.

³ Voir <https://evenementecoresponsable.com/>.

⁴ Voir <http://benefitshub.ca/>.

⁵ Voir <https://www.guides-sports-loisirs.ca/>.

⁶ Voir https://fcm.ca/fr/programmes/fonds-municipal-vert/initiative-renovation-batiments-loisirs?utm_source=newsletter&utm_medium=connect&utm_campaign=cbr&cldee=bWFyaWVfam9fcm95QHZpZGVvdHJvbi5jYQ==&recipientid=contact-3891a8227b3fe91180cc005056bc7996-f2dc6fcca9294923bda2ac6bb3d694bf&esid=fd5b4bb2-32ba-eb11-80d9-005056bc7996.

⁷ Voir <https://www.usgbc.org/leed>.

⁸ Voir <https://www.cagbc.org/cbdca/>.

⁹ Voir <https://www.asla.org/sites/#:~:text=The%20Sustainable%20SITES%20Initiative%20is,construction%2C%20and%20maintenance%20of%20landscapes>.

Ainsi, les standards ou normes en matière d'écoresponsabilité sont nombreux, la conformité à ces normes est recommandée et le processus pour les atteindre est souvent subventionné, voire exigé pour les installations de sport et de loisir.

Les propriétaires d'installations sportives et de loisir peuvent également viser et obtenir des certifications internationales en écoresponsabilité telles que le LEED, le SSI et le FSC.

LES CERTIFICATIONS INTERNATIONALES

LA CERTIFICATION LEED

La certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)⁷ a été développée par le US Green Building Council. Au Canada, c'est le Conseil du bâtiment durable du Canada qui gère cette certification⁸. Leader en design de bâtiment, la certification LEED repose sur des critères en matière de consommation d'énergie et d'environnement gérés par un système de management intégré. Les critères LEED sont le choix d'un site durable, l'utilisation efficiente de l'eau, de l'énergie et des ressources, le choix des matériaux, la qualité de l'environnement intérieur, l'innovation et l'approvisionnement local.

LA CERTIFICATION SSI

La certification SSI (Sustainable Site Initiatives)⁹ est associée à un système qui permet de planifier et prévoir la durabilité de la gestion et l'aménagement du territoire. Ce système inclut des processus d'aménagement d'une installation sportive ou de loisir qui respectent l'environnement et comprennent des normes durant tout le cycle de vie des installations, à savoir le contexte du site, l'évaluation et la planification prédesign, la gestion de l'eau, de la terre et de la végétation, la sélection des matériaux, la santé et le bien-être des personnes, la construction, les opérations et l'entretien, l'éducation et le suivi de la performance, l'innovation et les pratiques exemplaires.

Une approche verte de l'offre sportive et de loisir génère des impacts positifs sur l'environnement, la qualité de vie et les frais d'exploitation.



Photo : Shutterstock.com

LE WORLD GREEN BUILDING COUNCIL

Selon le World Green Building Council¹⁰, un bâtiment « vert » est un bâtiment qui, dans sa conception, sa construction ou son exploitation, réduit ou élimine les impacts négatifs, et peut créer des impacts positifs sur notre climat et notre environnement naturel. Les bâtiments verts préservent les précieuses ressources naturelles et améliorent notre qualité de vie.

LA CERTIFICATION FSC

La certification FSC (Forest Stewardship Council)¹¹, qui s'applique notamment aux équipements de jeu dans les parcs (par exemple, les produits Kompan distribués par Atmosphère), repose sur des critères de protection environnementale tels que le respect des lois locales et des droits des peuples autochtones, les relations communautaires avec les travailleurs, l'utilisation efficace des forêts, la réduction au minimum de l'impact des GES, la planification de la gestion, la surveillance et la conservation des forêts.

DE BONNES PRATIQUES

Des standards de certification que nous venons de décrire découlent les bonnes pratiques écoresponsables suivantes.

Pour les plateaux intérieurs

- Préservation et récupération de l'eau
- Préservation de l'énergie – utilisation d'énergies renouvelables
- Éviter les îlots de chaleur
- Qualité de l'air – système de contrôle de l'air
- Réduction et bonne gestion des déchets et matières recyclables
- Accessibilité universelle
- Accessibilité par transport en commun et actif
- Achat et utilisation de matériaux et d'équipements locaux, écoresponsables et recyclés
- Bâtiment LEED

Pour les plateaux extérieurs, parcs et espaces verts

- Équilibre entre utilisation et préservation
- Connexion avec le transport actif
- Accessibilité universelle
- Réduction du stationnement et des chemins pavés
- Bonne gestion des eaux pluviales
- Préservation de la biodiversité
- Stations de gestion des déchets et des matières recyclables
- Choix d'équipements et de mobiliers écoresponsables

¹⁰ Voir <https://www.worldgbc.org/>.

¹¹ Voir <https://fsc.org/en>.

QUELQUES EXEMPLES À L'ÉTRANGER

Voici quelques exemples d'installations, de stades et de parcs qui ont su se distinguer sur le plan de l'écoresponsabilité.

LE STADE MERCEDES-BENZ AUX ÉTATS-UNIS



Le stade Mercedes-Benz aux États-Unis
Photo : Shutterstock.com

Ce stade de football et de soccer à Atlanta a adopté les bonnes pratiques écoresponsables suivantes :

- 4000 panneaux solaires
- Consomme 47 % moins d'eau et réutilise les eaux pluviales
- Irrigation par des plantations d'arbres
- Système d'éclairage DEL qui réduit de 60 % les besoins énergétiques
- Plus haut taux de transport en commun ou actif dans la NFL
- Connexion pour vélos et piétons, service de type voiturier mais pour vélos, 48 bornes de chargement pour véhicules électriques, 3 stations de métro dans le secteur
- Programme d'aide pour contribuer à la production de nourriture locale
- Utilisation de l'espace de stationnement pour des événements culturels ou artistiques les jours où il n'y a pas de match



Le Stade olympique d'Helsinki en Finlande
Photo : Shutterstock.com

Des installations et des parcs au Québec sont également reconnus comme des modèles en matière d'écoresponsabilité.

LE STADE OLYMPIQUE D'HELSINKI EN FINLANDE

Ce stade multifonctionnel de 55 000 places construit originellement en 1938 a été modernisé en 2020 dans le respect des normes de développement durable. Il a gagné un prix d'architecture en Finlande en 2020 qui reconnaît l'histoire et l'importance des bâtiments patrimoniaux dans la société. Les mesures écoresponsables sont les suivantes :

- Recyclage des matériaux de l'ancien stade datant de 1938
- Matériaux provenant de sources locales et de haute qualité en fonction du climat de la Finlande
- Station de gestion des déchets souterraine à même le stade
- Solution intelligente (logiciel) des systèmes de chauffage et d'éclairage adaptable selon les besoins
- Électricité provenant du système d'hydroélectricité locale
- Entretien régulier afin de prolonger le cycle de vie du stade

LE GOLF NATIONAL EN FRANCE

Ce terrain de golf est reconnu et populaire pour son orientation écoresponsable, en vertu notamment des caractéristiques suivantes :

- Seulement 40 hectares sur 140 sont des zones de jeu
- 40 hectares en libre évolution, 40 hectares en gestion de la faune et de la flore, 15 hectares en zone humide
- Inventaire des espèces du site effectué par des étudiants pour analyser la résilience animale face aux grands événements (Coupe Ryder, Open de France, Jeux olympiques de 2024)
- Tondeuses électriques et réduction des zones à tondre
- Optimisation des systèmes d'irrigation, système de récolte des eaux de pluie pour l'arrosage
- Gestion efficace des déchets et des matières recyclables

PLUS PRÈS DE CHEZ NOUS, AU QUÉBEC

Des installations et des parcs au Québec sont également reconnus comme des modèles en matière d'écoresponsabilité. Nous avons sélectionné les projets suivants :

LE COMPLEXE SPORTIF DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT LAURENT

Certifié LEED or, ce complexe sportif communautaire inauguré en 2017 comprend un terrain de soccer intérieur, un bassin aquatique de 25 mètres et un bassin récréatif, un gymnase simple, une palestre et des salles multifonctionnelles. Il est notamment reconnu pour les éléments suivants :

Le Complexe sportif de l'arrondissement de Saint-Laurent
Photo : Shutterstock.com



- Accessibilité universelle
- Technologie favorisant la transition écologique : géothermie, enveloppe performante, système de ventilation à débit inversé
- Réduction des GES de 300 tonnes par année
- Économie financière de 200 000 \$ par année en énergie



LE STADE DE SOCCER DE MONTRÉAL

Certifié LEED or et lauréate d'un prix d'architecture, cette installation de 12 600 mètres carrés construite en 2015 comprend un terrain de soccer intérieur et un terrain extérieur, des gradins intérieurs de 750 places et extérieurs de 650 places. Les éléments d'écoresponsabilité qui la caractérisent sont :

- 10 puits de géothermie
- Réutilisation de l'air vicié pour chauffer le bâtiment à l'aide de thermopompes
- Luminosité naturelle et détecteur de lumière naturelle pour ajuster la demande en éclairage
- Utilisation de matériaux recyclés (7 %) et régionaux (60 %)
- Récupération de 82 % des déchets de chantier
- Membrane de toiture blanche
- Réduction de la consommation d'eau de 33 % selon la norme LEED

LE PARC-NATURE DU CAP-SAINT-JACQUES (MONTRÉAL)

Ce grand parc-nature, considéré comme le plus grand parc urbain au Canada, propose une panoplie d'activités de plein air, de détente et de découverte, et ce, à quelques pas de la nouvelle station du REM dans l'ouest de Montréal. Ce parc est un modèle de transition écologique :

- Grande superficie de terrains protégeant la biodiversité
- Maintien et promotion des bâtiments historiques patrimoniaux
- Ferme écologique et exploitation écologique des terres agricoles du Cap
- Sensibilisation à la transition écologique
- Tracés et réseaux de sentiers (ski, vélo et randonnée pédestre) aménagés pour réduire l'empreinte environnementale (au sol et en hauteur) selon les saisons

PRIORISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les installations sportives et de loisir s'inspirent de telles pratiques exemplaires contribuent clairement aux efforts collectifs de transition écologique. Chez LBB Stratégies, lorsque nous accompagnons des municipalités, des universités et des collèges ou d'autres propriétaires d'installations, nous nous efforçons constamment de prioriser la transition écologique afin que ces clients soient des agents de changement en la matière.

Benoit Girardin est conférencier et président fondateur de LBB Stratégies, une firme de services-conseils spécialisée en stratégies, événements et installations en sport, loisir et vie active. Il a animé un atelier sur « les nouvelles tendances en installations et lieux de sport, loisir et vie active » le 6 octobre 2021 à la 22^e Conférence annuelle du loisir municipal à Trois-Rivières. On peut le joindre à : benoit@lbbstrategies.com

Site de LBB Stratégies : www.lbbstrategies.com

*Le Stade de soccer de Montréal
Photo : Olivier Blouin*

*Le Parc-nature du Cap-Saint-Jacques (Montréal)
Photo : Ville de Montréal (auteur : Yves Kéroack)*



UN NOUVEAU GUIDE POUR AIDER À « VERDIR » LES INFRASTRUCTURES

GRAND DOSSIER : BÂTIR L'AVENIR

DENIS POULET

L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) a publié en septembre un nouveau guide susceptible d'aider les services de loisir municipaux à mieux faire face aux changements climatiques dans leurs orientations et leurs pratiques. *Loisir municipal et développement durable – Piste de réflexion et d'intervention*¹ énumère notamment une série de principes destinés à guider les interventions municipales en loisir dans une perspective de développement durable et présente une série de mesures que les responsables de loisir peuvent promouvoir en ce sens en matière d'infrastructures.

Chaque nouveau projet, peut-on lire dans le guide, est une occasion d'améliorer la situation et d'adopter des pratiques plus durables. On peut ainsi envisager les actions suivantes² :

- Choisir un emplacement qui réduit l'utilisation de la voiture et favorise le déplacement actif et l'utilisation du transport en commun;
- Favoriser la mixité des usages dans les bâtiments et la construction de grappes d'équipements multidisciplinaires;
- Considérer l'acquisition ou la rénovation d'immeubles ou de terrains existants en alternative à la construction, notamment en ce qui concerne des bâtiments patrimoniaux;
- Favoriser l'utilisation de matériaux à haut rendement énergétique, plus durables, à contenus recyclés et recyclables;
 - Réduire le recours aux énergies fossiles dans les bâtiments;
 - Augmenter le rendement énergétique des équipements et des installations, notamment en matière de chauffage et de climatisation;
 - Étudier le potentiel des énergies renouvelables, notamment en matière d'éclairage et d'économie d'eau;
 - Privilégier les appareils sanitaires à faible débit et les sècheirs à mains plutôt que du papier à main;
 - Explorer les possibilités de recyclage des produits avant de les

jeter ou de s'en débarrasser, par exemple, les surfaces de terrains synthétiques soccer/football;

- Remettre en question l'utilisation des pesticides et adopter des pratiques de rechange biologiques;
- Disposer de façon sécuritaire des sols contaminés et des résidus qui pourraient être recyclés ou réutilisés;
- Limiter et atténuer les îlots de chaleur, par exemple en planifiant judicieusement l'implantation de terrains synthétiques soccer/football;
- Réduire les surfaces minéralisées au profit des surfaces perméables;
- Réaliser des aménagements paysagers à faible besoin d'eau;
- Contrôler, pour l'entretien des bâtiments, l'utilisation de produits dangereux et de contenants jetables en favorisant des produits biologiques et recyclables;
- Réduire au minimum l'utilisation de plastiques à usage unique (emballages, contenants, etc.);
- Installer des systèmes de contrôle automatisés et la télégestion de l'éclairage et de l'arrosage des terrains sportifs;
- Privilégier les piles rechargeables et les nouveaux systèmes d'éclairage;
- Faire les inspections et mettre en œuvre les programmes d'entretien préventif de façon rigoureuse;
- Intégrer dans les lieux de rassemblement des œuvres d'art public d'accès universel, plus inclusives et attractives; graffiti de bon goût, mobilier coloré, œuvres éphémères, etc.);
- Envisager la récupération d'énergie par le compostage et les biocarburants;
- Prévoir des mécanismes afin de contrôler, traiter et évacuer de façon responsable les eaux usées et pluviales, et envisager de les réutiliser, par exemple pour l'arrosage extérieur;
- Contrôler durant et après les travaux les nuisances de nature environnementale, soit sonores, lumineuses et de qualité de l'air;
- Favoriser une conception qui augmente le sentiment de sécurité;
- Favoriser l'implantation de bornes de recharge électriques près des équipements communautaires et des parcs pour consacrer le temps de recharge à des activités de loisir.



¹ Voir https://loisirmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2021/09/AQLM_LoisirDeveloppementDurableVF.pdf

² Ces suggestions sont extraites des pages 26-27 du guide.

AREVQ: Association des responsables d'espaces verts du Québec

AQAIRS: Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives

ARAQ: Association des responsables aquatiques du Québec

IQSAJ: Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu

UQTR: Université du Québec à Trois-Rivières

DATE	FORMATION	LIEU	FORMATEURS	PRIX taxes en sus membre (non-membre)
De 8h30 à 12h : 18-19-20 janvier 1-2-3 février 15-16-17 février 8-9-10 mars	(Cours 2 ^e cycle - UQTR) SLO6079 Gestion des ressources bénévoles et salariées	Visioconférence	Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)	670 \$
22 février 2022	Substrats horticoles	Webinaire	Marc Laganière	125 \$ (187,50 \$)
24 février 2022	Plein air : monter un projet de prêt de matériel	Webinaire	Thibaut Huguény (Sport et Loisir de l'île de Montréal)	125 \$ (187,50 \$)
15 et 29 mars 2022	Gestionnaire des programmes d'entretien des surfaces naturelles et synthétiques	Visioconférence	Jean Blanchette	240 \$ (360 \$)
15-16-17 mars 2022	Technicien de glace 2-3	Montréal	Robert Boileau	745 \$ (1117,50 \$)
17 mars 2022	Sécurité dans les arénas	Québec	Benoît Lazure	260 \$ (390 \$)
22-23-24 mars 2022	Technicien de glace 2-3	Québec	Robert Boileau	745 \$ (1117,50 \$)
23 mars 2022	Pratique libre	Montréal	André Thibault	260 \$ (390 \$)
24 mars 2022	Sécurité dans les arénas	Montréal	Benoît Lazure	260 \$ (390 \$)
30 mars 2022	Pratique libre	Québec	André Thibault	260 \$ (390 \$)
31 mars 2022	Formation RH : Trucs et astuces pour favoriser la rétention de personnel	Région de Montréal	Isabelle Champagne (Nova Mentorat)	135 \$ (202,50 \$)
5 avril 2022	Développement durable en loisir municipal	Webinaire	Michel Gagné	125 \$ (187,50 \$)
6 avril 2022	Formation RH : Trucs et astuces pour favoriser la rétention de personnel	Région de Québec	Isabelle Champagne (Nova Mentorat)	135 \$ (202,50 \$)
6-7 avril 2022	Symposium virtuel de l'AREVQ	Visioconférence	Association des responsables d'espaces verts du Québec (AREVQ)	À venir
7 avril 2022	Pratique libre	Webinaire	André Thibault	125 \$ (187,50 \$)
15 avril 2022	Entretien & inspection	Visioconférence	Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu (IQSAJ)	200 \$ (250 \$)
26-27-28 avril et 18-19 mai 2022	(Cours 2 ^e cycle - UQTR) SLO6083 Développement des communautés	L'Assomption (à confirmer)	Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)	995 \$ (1492,50 \$)
28-29 avril 2022	Cours théorique de la norme CAN/CSA Z614 Équipements d'aires de jeu et revêtements de protection	Visioconférence	Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu (IQSAJ)	420 \$ (445 \$)
10-13 mai 2022	44 ^e Session de perfectionnement AQAIRS, organisée conjointement avec l'ARAQ : Ensemble, on se donne un élan!	Rimouski	Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS) Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ)	À venir
12-13 mai 2022	Cours pratique de la norme CAN/CSA Z614 Équipements d'aires de jeu et revêtements de protection	Région de Québec	Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu (IQSAJ)	470 \$ (495 \$)

INFORMATIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les informations et modalités d'inscription concernant chaque formation seront envoyées par courriel aux membres de l'AQAIRS, l'AQLM et l'ARAQ approximativement un mois et demi avant chaque formation. Elles seront également disponibles sur les sites internet de l'AQAIRS, l'AQLM et l'ARAQ.

FORMATION EN LIGNE

Des vidéos de formation en ligne sont disponibles sur le site <http://formation.loisirpublic.qc.ca/fr> au coût de 65 \$/vidéo pour un an.

FORMATION À LA CARTE

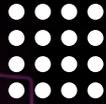
Si vous désirez organiser une formation dans votre région ou dans votre localité, une liste de formations offertes à la carte vous sera fournie par

Joëlle Derulle: jderulle@loisirpublic.qc.ca ou

514-252-5244, poste 2.



FRANCYNE CARON
et sa nouvelle
équipe



POINTAGE Pro

SPORTIVEMENT *Votre!*

TABLEAU DE POINTAGE

HORLOGE

ÉCRAN VIDÉO

SONORISATION

et plus!

pointagepro.com

450 447.3698

514 247.0887

info@pointagepro.com



Des aires de jeux aussi uniques que
chaque enfant qui s'y amuse

ABC Récréation, un niveau supérieur de jeux inclusifs

NOUVEAUTÉ!



Nos solutions :

- ▶ Aires de jeux
- ▶ Instruments de musique extérieurs
- ▶ Stations d'exercices
- ▶ Surfaces de protection
- ▶ Abris et parasols
- ▶ Mobilier urbain
- ▶ Supports à vélo et station de réparation

ABC
récréation

www.abcrecreationqc.com info@abcrecreation.com

1-877-571-4747



À LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

PAR YVAN LÉPINE

GRAND DOSSIER : BÂTIR L'AVENIR

DÈS QU'IL EST QUESTION DE CONSTRUCTION OU DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES DE LOISIR, LA QUESTION DU FINANCEMENT SURGIT. ON PEUT PERDRE DE NOMBREUSES HEURES À CHERCHER LES PROGRAMMES DE SOUTIEN GOUVERNEMENTAUX OU LES FONDS OFFERTS, S'Y PRENDRE TROP TARD POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE, SE RETROUVER COINCÉ AVEC UN PROJET QUI NE RÉPOND PLUS AUX BESOINS INITIAUX, ETC. AGORA FORUM S'EST TOURNÉE VERS MARIE-JOSÉE ROY, QUI A NOTAMMENT ŒUVRÉ AVEC L'AQLM ET L'AQAIRS, POUR LUI POSER QUELQUES QUESTIONS À CE SUJET.



Marie-Josée Roy, ing. M. Env.

AF **Agora Forum** : Pouvez-vous résumer votre parcours professionnel et vos champs de spécialité?

Marie-Josée Roy : Je suis ingénieure avec une maîtrise en environnement. J'ai fondé mon entreprise, **MJR Développement durable**, en 2008 pour aider les organisations de tous types et toutes tailles à améliorer leur performance globale en appliquant les principes de développement durable (DD) : l'efficacité économique, le progrès social et le respect de l'environnement. Ma valeur ajoutée est de parvenir aux résultats visés (habituellement la performance et les profits) tout en prenant mieux soin des personnes et de la planète.

De façon plus spécifique, j'ai collaboré avec l'AQAIRS pendant neuf ans et j'interviens régulièrement dans des projets de construction ou de rénovations majeures (identification des besoins, intégration des principes DD, demandes de financement, réduction des impacts environnementaux, etc.). J'ai aussi eu le privilège de participer à la préparation du nouveau guide *Loisir municipal et développement durable* de l'AQLM¹.

¹ Voir l'article sur ce nouveau guide en p. 16.

AF : Selon vous, quelles sont les meilleures pratiques à adopter au moment où l'on planifie une recherche de sources de financement?

MJR : Avant la recherche de financement, il faut absolument prendre le temps d'identifier les besoins et de réfléchir en équipe sur ce que l'on veut (et peut) faire. Le meilleur projet est celui qui offre la meilleure performance globale (économique, environnementale, sociale, qualité), mais qui avant tout répond aux besoins et à la capacité de payer. Trop souvent, les organisations regardent les sources de financement disponibles et ensuite essaient de faire cadrer leur projet avec les critères ou les conditions qu'exigent ces sources alors que c'est l'inverse qui devrait être fait. Les meilleures pratiques pour éviter des coûts inutiles seraient donc les suivantes :

- Organiser une rencontre avec les principaux intervenants touchés par le projet, par exemple le directeur général, les élus, le conseil d'administration, le directeur technique, le coordonnateur des sports, les groupes d'utilisateurs, etc.
- Réfléchir en équipe afin d'apporter les réponses aux questions suivantes :



Construit au coût de 17,8 M\$, le nouveau centre multisport de Val-d'Or a été financé par les gouvernements provincial et fédéral, le centre de services scolaire local, le secteur privé et la Ville de Val-d'Or.
Photo : Ville de Val-d'Or

- Quel est notre échéancier? Combien de temps nos équipements actuels peuvent-ils tenir?
- Quelle est notre capacité de payer?
- Quelles sont nos ressources à l'interne? Qui sera le chargé de projet? Qui fera partie du comité de pilotage?
- Quelles sont nos principales contraintes reliées à ce projet (gestion des risques)?
- Est-ce qu'il y a déjà des études qui ont été faites sur l'infrastructure que nous voulons rénover ou mettre à niveau?
- Quelles sont nos attentes pour le projet? Quels points sont importants? Quels points sont facultatifs?
- Avons-nous toute l'information en main pour bien orienter l'expert de façon à ce qu'il nous propose des solutions adaptées?

Ⓢ : *De nouveaux programmes gouvernementaux comportant des subventions à la construction ou à la mise à niveau d'infrastructures de loisir apparaissent régulièrement, tout comme des offres provenant de fondations privées. L'AQLM en présente un bon nombre dans son site². Quels autres outils d'information recommanderiez-vous dans la recherche de sources de financement?*

MJR : Les réseaux sociaux sont utiles pour réaliser une veille des sources de financement disponibles. Idéalement, il faut utiliser LinkedIn, Facebook ou Twitter pour suivre les pages des organismes suivants : Fédération canadienne des municipalités (FCQ), Union des municipalités du Québec (UMQ), ministère de

l'Éducation, ministère de l'Enseignement supérieur, ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Les infolettres sont aussi une source intéressante.

Ⓢ : *Quelles sont les principales tendances actuelles en matière de sources de financement d'infrastructures? Qui sont les principaux pourvoyeurs de fonds? Des secteurs sont-ils davantage ciblés?*

MJR : De plus en plus, les sources de financement public s'attendent à ce que les demandeurs intègrent le développement durable dès la conception. Dès la demande de financement, les attentes sont que l'infrastructure tienne compte des parties prenantes (employés, citoyens, municipalités voisines, etc.) et qu'elle devienne un projet inclusif et accessible, respectueux de l'environnement, évolutif et durable. Que ce soit une nouvelle piste cyclable, un centre communautaire ou un multiplex, il faut démontrer que le projet répond aux besoins de tous les citoyens, peu importe l'âge, l'état de santé ou le revenu. En plus des sources de financement public, il est souvent possible de compléter le montage financier avec les programmes d'Hydro-Québec, Énergir ou les Fonds du Mouvement Desjardins, par exemple.

Dans le *Plan québécois des infrastructures 2021-2031* présenté en mars dernier, le développement du sport et de l'activité physique ainsi que la culture font partie des secteurs prioritaires, tout comme les maisons des aînés, les CHSLD et les hôpitaux, les écoles, les cégeps et les universités, le réseau routier, l'amélioration de la mobilité et l'électrification du transport collectif.

Ⓢ : *Pourquoi les sources de financement intègrent-elles autant le développement durable dans leurs programmes?*

MJR : Le Canada s'est engagé envers les *Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies* et, depuis 2006, la *Loi sur le développement durable* est en vigueur au Québec. Il est donc normal que les programmes de financement ajoutent des critères écoresponsables afin d'être cohérents. Par exemple, lors du dernier appel de projets du Programme d'aide aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)

² Voir <https://loisirmunicipal.qc.ca/programmes-de-financement/>.



Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU

Canada-Québec, il fallait démontrer que le projet tenait compte de certains principes de développement durable à l'aide du *Guide pour la prise en compte des principes de développement durable*.

Ⓜ : *Quelles sont plus précisément les attentes à l'endroit des municipalités dans le financement de leurs projets d'infrastructures?*

MJR : Que ce soient les citoyens, les clients ou les consommateurs, on demande de plus en plus que les organisations soient responsables et transparentes. Les parties prenantes ne veulent plus d'écoblanchiment ou de vœux pieux, mais des engagements solides, concrets et cohérents. Ces attentes sont encore plus fortes envers les pouvoirs publics. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) propose même une vision d'une municipalité axée sur le DD : « *La municipalité de demain est écoresponsable. Elle préserve et met en valeur l'environnement, contribue à l'amélioration de la qualité de vie et offre un cadre propice au développement économique. La municipalité écoresponsable est une municipalité citoyenne, accueillante et à l'écoute, ouverte sur le monde*³. » Aussi, de plus en plus de municipalités mettent en place un plan stratégique de développement durable qui inclut les infrastructures, mais aussi la tenue d'événements écoresponsables.

Ⓜ : *Vous faites partie de la banque d'experts du Fonds Écoleader. En quoi consiste ce fonds?*

MJR : Le *Fonds Écoleader* propose une aide financière aux entreprises (à but lucratif ou d'économie sociale) qui souhaitent engager des experts qui les aideront à mettre en place des pratiques d'affaires écoresponsables ou à se préparer à l'acquisition de technologies propres. Il vise, entre autres, à rejoindre

50 000 entreprises, soit environ 20 % des entreprises québécoises, d'ici mars 2023.

Plusieurs de mes clients ont donc reçu du financement pour réaliser une démarche de développement durable (engagement global incluant un diagnostic, un plan d'action et une intégration dans le modèle d'affaires), ou encore mettre en place des actions rentables et respectueuses de l'environnement, par exemple une meilleure gestion des matières premières et résiduelles par les 4RV (repenser le besoin, réduire à la source, réutiliser, recycler et valoriser), l'amélioration de l'efficacité énergétique ou la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Ⓜ : *Quels conseils donneriez-vous à une personne qui s'apprête à remplir une demande de subvention? Quelles sont les erreurs courantes à éviter?*

MJR : Comme je l'ai mentionné, la première étape est de s'assurer que les principales parties prenantes ont été consultées dès le début et que les besoins sont bien identifiés. Déposer une ou des demandes de financement requiert des efforts non négligeables et du temps, donc l'équipe doit être bien préparée pour éviter les mauvaises surprises.

Il convient de bien se renseigner sur les meilleures pratiques actuelles selon le type de projet envisagé. Les collègues sont une excellente source d'information sur les meilleurs coups et les erreurs à éviter.

Les demandes de financement sont très importantes, mais il faut toujours garder en tête qu'il y a un délai plus ou moins important entre la date de dépôt d'une demande et la date de la réponse. Il faut donc s'y prendre le plus tôt possible, car avoir un échéancier trop optimiste constitue une des erreurs les plus courantes dans ce domaine.

De plus en plus de municipalités mettent en place un plan stratégique de développement durable qui inclut les infrastructures, mais aussi la tenue d'événements écoresponsables.

³ Voir <https://www.mamh.gouv.qc.ca/municipalite-durable/municipalite-axee-sur-le-developpement-durable/vision/>

REGARD SUR LES INFRASTRUCTURES AUX ÉTATS-UNIS

GRAND DOSSIER : BÂTIR L'AVENIR

ANDRÉ THIBAUT
Ph. D., professeur émérite

La pandémie a démontré à beaucoup de gens ce que nous savions déjà : les parcs et les infrastructures de loisir sont essentiels.

Les Américains ont sensiblement la même vision des infrastructures que les Québécois. Ainsi lit-on dans le numéro de septembre 2021 de la revue de l'Association nationale des parcs et loisirs (National Park and Recreation Association/NPRA) : « La pandémie a démontré à beaucoup de gens ce que nous savions déjà : les parcs et les infrastructures de loisir sont essentiels. Les agences locales de loisir et les parcs aux États-Unis possèdent des millions d'acres de parcs, de réseaux de sentiers tentaculaires et d'autres espaces publics ouverts qui favorisent une meilleure santé physique et mentale, servent de lieux de rencontres qui rassemblent familles, amis et voisins¹. »

Aux États-Unis, quand on parle d'infrastructures de loisir et de parcs, cela comprend des centres de loisirs, des centres communautaires, des centres de la nature, des piscines, des terrains de sport, des ponts, de l'éclairage extérieur, des services publics d'électricité et d'eau, et de nombreuses autres ressources². On note que cette liste tend à s'étirer, allant jusqu'à inclure une infrastructure d'accueil de e-sport (*game center*). L'Alliance nationale pour les sports chez les jeunes (National Alliance for Youth Sports) a découvert que 70 % des jeunes abandonnent la pratique sportive à l'âge de 13 ans et que 70 % des jeunes de 12 à 17 ans s'adonnent aux jeux vidéo³.

Le congrès annuel de la NPRA qui a eu lieu en septembre dernier avait précisé pour thème les infrastructures, abordé particuliè-

rement sous l'angle de l'équité. Un constat est particulièrement alarmant : les parcs dans les milieux de couleur présentent en moyenne une surface de moitié moins grande que ceux dans les communautés de blancs alors qu'ils servent deux fois plus de personnes⁴.

Cette préoccupation pour l'équité intervenait au moment où le gouvernement Biden présentait un plan de mise à jour des infrastructures de 2000 milliards de dollars, manifestant une volonté particulière d'investir « au profit des communautés de couleur, des Américains ruraux et d'autres personnes accablées par la décadence ou le manque de modernisation des infrastructures⁵ ».

Les infrastructures américaines ont cruellement besoin d'amour, dirions-nous de ce côté de la frontière. Elles ont récemment obtenu un score C- de la Société américaine des ingénieurs civils (American Society of Civil Engineers). Même que les infrastructures de loisir et de parcs ont obtenu la cote de D+. Cette note indique que les « infrastructures présentent un état de mauvais à passable et que, la plupart du temps, elles sont en dessous de la norme et que plusieurs d'entre elles approchent la fin de leur durée de vie. Une grande partie du réseau présente une détérioration importante. Le mauvais état et la dysfonctionnalité des infrastructures sont très préoccupants, car ils augmentent sérieusement le risque de défaillance.

Selon les calculs de la NPRA⁶, les agences de loisir et les parcs ont en moyenne pour

¹ Roth, Kevin, "Park and Recreation Infrastructure Is Critical", *Parks and Recreation*, septembre 2021, p. 26.

² *Idem*.

³ O'Shaughnessy, Ivy et Boehm, Greg, "How to Build a Cost-Effective Gaming Center", *Parks and Recreation*, septembre 2021, p. 60.

⁴ "Education Highlights", 2121 NPRA Annual Conference, *Parks and Recreation*, p. 20.

⁵ Tami Luhby, Katie Lobosco and Kate Sullivan, CNN (2021), "Here's what's in Biden's infrastructure proposal", <https://www.cnn.com/2021/03/31/politics/infrastructure-proposal-biden-explainer/index.html> (consulté le 26 octobre 2021).

⁶ nrpa.org/ParkMetrics.

17,4 millions de dollars de projets d'entretien différés. Considérant qu'il existe plus de 10 000 agences locales de différentes tailles et missions, la NRPA estime que la valeur totale des projets d'entretien différés dans l'ensemble du pays dépasse plus de 60 milliards de dollars.

Or, il semble bien que ces infrastructures soient plus ou moins ignorées des gouvernements alors que « neuf adultes américains sur dix disent qu'il est important pour le gouvernement local d'investir dans les infrastructures communautaires ». Et « 70% affirment qu'investir dans les infrastructures communautaires par le gouvernement local est extrêmement ou très important. Trois membres de la génération X sur quatre affirment qu'il est extrêmement important ou très important d'investir dans les infrastructures communautaires⁷ ».

Pas étonnant que la NRPA ait créé un poste de vice-président et mis sur pied une équipe dont le mandat est la promotion, la défense et la sensibilisation des gouvernements et du public aux bienfaits et aux besoins en loisir et le soutien à l'action des agences et des professionnels dans ce domaine.

Central Park Conservancy est un organisme sans but lucratif qui a été fondé par des particuliers désireux de relancer la gestion du parc en 1980. Il souffrait alors de sous-entretien chronique depuis plusieurs décennies. Aujourd'hui, Central Park s'étend sur 3,41 km² et dispose d'un budget de fonctionnement annuel de près de 74 millions de dollars. Photo : Shutterstock.com



⁷ Investing in Parks and Recreation | Park Pulse | National Recreation and Park Association (nrpa.org).

SAVARIA

MATÉRIAUX PAYSAGERS LTÉE

VOTRE
EXPERT
EN
SABLES
POUR VOS
PROJETS LOISIRS

Terreaux - sables - paillis - composts - pierres - aires de jeux - terrains sportifs - golfs

6 sites à travers le Québec et l'Ontario pour vous servir
savaria.ca

Émilie Chagnon, agronome emiliechagnon@savaria.ca 514 977.5147

LOISIR CULTUREL ET RÉSEAU CYCLABLE EN MONTÉRÉGIE



DENIS POULET

Activité physique
et loisir culturel
peuvent-ils faire
bon ménage?

GRAND DOSSIER : BÂTIR L'AVENIR

LA MATIÈRE DE CET ARTICLE PROVIENT PRINCIPALEMENT DU RAPPORT DE LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE INTITULÉ BILAN DE DEUX PROJETS PILOTES VISANT À PROMOUVOIR LE LOISIR CULTUREL¹.

Activité physique et loisir culturel peuvent-ils faire bon ménage? Ces deux secteurs du loisir public font généralement bande à part, mais les municipalités semblent développer de plus en plus une approche multisectorielle, notamment parce que les personnes ne sont pas des êtres unidimensionnels et qu'un coureur, une marcheuse, un cycliste ou une skieuse peut fort bien s'adonner à des activités culturelles chemin faisant.

En 2020, la Table de concertation des préfets de la Montérégie a décidé d'ajouter un volet culturel au *Plan de développement du réseau multifonctionnel régional*. Loisir et Sport Montérégie (LSM) y a vu une opportunité de positionner le loisir culturel en tant que section de ce volet culturel.

Il fallait toutefois documenter cette perspective. Quelle est l'offre d'activités de loisir culturel en bordure des pistes du réseau multifonctionnel de la Montérégie? LSM a effectué un sondage auprès des 177 municipalités de la région pour tracer un portrait de cette offre. Il s'est adressé aux professionnels en loisir municipal, car ce sont eux que le *Plan de développement* est appelé à mobiliser pour la mise en œuvre d'activités de loisir culturel dans le réseau.

LSM a reçu 146 réponses. Il en ressort que 15 % des municipalités de la région offrent des activités de loisir culturel à proximité des pistes cyclables ou multifonctionnelles.

Ce sont en majorité des activités dites « actives » (51 %), mais les activités passives sont presque aussi importantes (48 %)². La plupart du temps, ces activités visent des groupes de population précis (aînés, ados, enfants, adultes, familles) plutôt que le public en général.

UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ACTIVITÉS

Les activités de loisir culturel relevées dans le sondage sont nombreuses et variées. Mais toutes se sont déroulées à proximité d'une piste cyclable ou multifonctionnelle, ce qui les rendait plus accessibles par transport actif.



Exposition d'art sur la piste cyclable municipale à proximité de la bibliothèque et du musée de Mont-Saint-Hilaire
Photo : Ville de Mont-Saint-Hilaire

¹ On peut consulter une synthèse de ce bilan à <https://www.loisir.qc.ca/nouvelles/loisir-culturel-bilan-deux-projets-promouvoir-2021?BACKURL=/home/>

² En loisir culturel, une activité « active » implique une action de la personne d'ordre physique ou manuel, tandis qu'une activité « passive » ne requiert qu'un peu d'attention ou d'observation.

Voici un aperçu de ces activités.

MUNICIPALITÉ	BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	AXES DU RÉSEAU CYCLABLE À PROXIMITÉ
Ange-Gardien	Balado sur l'histoire de la Halte Angéline	La Montérégiade – La Route verte
Belœil	Festival des artistes récupérateurs Kaput	Le Sentier Oka–Mont-Saint-Hilaire
Boucherville	Présentation de métiers ancestraux au parc de La Broquerie	La Rivieraine et la Montée du Chemin Chambly – La Route verte
Candiac	Programme de la Maison Hélène-Sentenne : expositions, concerts intimes, etc. Sentier des arts : expositions en plein air	La Route verte
Carignan	Exposition photo dans le petit parc à côté du pont n° 7 du Canal de Chambly	La Montérégiade – L'Estriade – La Route verte
Contrecoeur	Le Parc enchanté : invitation à chanter au parc Quartier-Richard avec l'École de la Chasse-galerie Événement micro : kiosques de microbrasseries et spectacles musicaux	La Route verte
Chambly	Danse en ligne à la Place de la Seigneurie, animée par un professeur de danse Soirées latines : cours de danses latines en plein air	La Rivieraine et la Montée du Chemin Chambly – La Route des champs – La Route verte
Farnham	Piano public Circuit patrimonial audio : 15 plaques à découvrir le long du parcours	La Montérégiade
Granby	Exposition de photos d'amateurs le long de la piste cyclable	La Montérégiade – L'Estriade
Les Cèdres	Circuit fluvial combiné à un circuit patrimonial	Le Réseau cyclable du Suroît
Longueuil	Parcours d'art public « de la ville au fleuve »	La Rivieraine et la Montée du chemin Chambly – La piste du parc régional de Longueuil (parc Michel-Chartrand) – Le Sentier Oka–Mont-Saint-Hilaire
McMasterville	Exposition de photos d'amateurs au parc Gilles-Plante et sur le sentier Roger-Dubuc	Le Sentier Oka–Mont-Saint-Hilaire et les sentiers municipaux
Mont-Saint-Hilaire	Exposition photo en plein air Le Sentier des contes : lecture d'un livre présenté page par page sur des panneaux installés le long d'un tronçon de la piste cyclable Croque-livres pour enfants à l'entrée d'un tronçon de la piste cyclable	Le Sentier Oka–Mont-Saint-Hilaire
Saint-Antoine-sur-Richelieu	Transformation d'un frêne malade par le peintre et sculpteur Yves Bujold à la place Dompierre-sur-mer Exposition photo Lumières sur les berges	La Route du Richelieu
Saint-Basile-le-Grand	Piano public à la halte du village	Le Sentier Oka–Mont-Saint-Hilaire
Saint-Jean-sur-Richelieu	Animation culturelle au parc de l'Éclusier dans le Vieux-Saint-Jean	La Montérégiade – L'Estriade – La Route verte
Saint-Lambert	Festival Classica	La Route verte
Saint-Stanislas-de-Kostka	Carnaval d'hiver à la Halte des plaisanciers	Le Réseau cyclable du Suroît
Saint-Valentin	Cadre tourisme Haut-Richelieu : prise de photos à partir de cadres géants en divers endroits remarquables	La Route verte
Sainte-Julie	Pianos publics	La Route verte
Vaudreuil-Dorion	Programme culturel estival à la Maison Félix-Leclerc	Le Réseau cyclable du Suroît – La Route verte – Le Réseau municipal
Verchères	Spectacle de musique gratuit sur le parvis de l'église Cinéma extérieur gratuit sur le bord du fleuve	La Route verte
Waterloo	Musée à ciel ouvert Artria avec sculptures monumentales dans deux parcs	La Montérégiade – L'Estriade – La Campagnarde – La Route verte



Danse en ligne à la Place de la Seigneurie, à Chambly
Photo : Ville de Chambly



Les 6 & 8 TAM-TAM au parc du Bassin de La Prairie le 27 juin
Photo : Nathalie Mireault

La recherche effectuée par LSM et les deux expériences qu'elle a menées démontrent l'heureuse interrelation possible entre des activités de loisir culturel et des activités de « mobilité active » sur des pistes cyclables ou multifonctionnelles.

PROJET-PILOTE : LES TAM-TAMS DE LA PRAIRIE

Aussi variées et originales que soient ces activités, la plupart n'ont pas été conçues parce qu'il y avait une piste cyclable à proximité. Certes, quelques-unes semblent avoir été organisées dans l'intention de profiter directement d'un sentier ou d'une piste (c'est le cas des circuits ou parcours patrimoniaux et de certaines expositions), mais la majorité auraient pu avoir lieu sans le voisinage d'une telle infrastructure.

C'est pourquoi Loisir et Sport Montérégie a voulu développer un modèle où l'activité de loisir culturel est étroitement associée à la piste cyclable. Dans ce modèle, l'activité culturelle s'adresse carrément aux usagers de l'infrastructure.

LSM a ainsi organisé une activité de tam-tams avec la collaboration de la Ville de La Prairie. « Les 6 & 8 TAM-TAM » se sont déroulés les dimanches 27 juin et 22 août 2021, de 18 h à 20 h, dans le parc du Bassin de La Prairie, en bordure de la piste cyclable La Riveraine.

En raison de la pandémie, il fallait s'inscrire au préalable, mais passantes et passants pouvaient y assister et même participer à des improvisations collectives. Environ 25 djembés (tambours africains) étaient disponibles gratuitement. Les citoyens étaient également invités à apporter leurs propres instruments de percussion.

On a recensé une trentaine de participants en tout, mais quatre seulement venus à vélo. Les autres sont venus à pied ou en voiture. Toutefois, à chacune des deux séances, plusieurs cyclistes et marcheurs se sont arrêtés pour écouter les participants à l'œuvre sur leurs tam-tams.

UN ATELIER D'ART POUR LES JEUNES

En marge de cette initiative, LSM a conduit une expérience de médiation culturelle dans le même parc auprès d'une quinzaine de jeunes de 12 à 15 ans. Les ados étaient invités à participer à un atelier d'art urbain où ils devaient créer des œuvres au pochoir sur le thème « vélo et tam-tam ».

Durant l'atelier, qui a eu lieu le 15 juillet de 18 h à 21 h, les usagers de la piste cyclable s'arrêtaient pour observer les jeunes à l'œuvre et plusieurs ont posé des questions.

UNE RELATION HARMONIEUSE POSSIBLE, MAIS PLUSIEURS QUESTIONS

La recherche effectuée par LSM et les deux expériences qu'elle a menées démontrent l'heureuse interrelation possible entre des activités de loisir culturel et des activités de « mobilité active » sur des pistes cyclables ou multifonctionnelles. Plusieurs questions subsistent toutefois, qui invitent à des recherches et des réflexions plus poussées, mais auxquelles certaines municipalités peuvent sans doute déjà répondre à l'échelle locale.

- *L'organisation d'activités de loisir culturel à proximité d'une piste cyclable peut-elle vraiment augmenter la participation à ces activités?*
- *Favorise-t-elle la mobilité active si les gens peuvent aussi y avoir accès en voiture ou en transport en commun?*
- *L'aménagement ou le tracé d'une piste cyclable devrait-il tenir compte de l'éventualité d'y offrir, à ses abords ou à proximité, des activités de loisir culturel?*
- *Quels aménagements de « loisir culturel » pourraient jaloner une piste cyclable? À quel(s) coût(s) supplémentaire(s)?*
- *Comment promouvoir avec efficacité les activités de loisir culturel offertes à proximité des pistes cyclables? Comment rejoindre particulièrement les usagers de ces pistes?*
- *Faut-il privilégier les activités dites actives aux activités dites passives? Comment assurer l'équilibre?*
- *Est-il préférable de cibler des groupes de population précis (enfants, ados, aînés, familles) plutôt que le public en général?*

Merci à Nathalie Mireault, conseillère en loisir à Loisir et Sport Montérégie, pour sa collaboration à la préparation de cet article. Pour obtenir des détails sur la recherche et les projets pilotes mentionnés, on peut joindre Nathalie à nmireault@loisir.qc.ca ou au 1 800 387-7979.

Loisir et Sport Montérégie tient à remercier la Direction de la Montérégie du ministère de la Culture et des Communications pour son soutien à ce projet, ainsi que la Ville de La Prairie pour sa collaboration aux expériences menées dans le parc du Bassin de La Prairie.



Quelques participantes et participants à l'atelier d'art urbain organisé le 15 juillet, dans le cadre du programme Adolesfun de La Prairie. L'activité était animée par Ramon Vitesse, médiateur culturel.
Photo : Nathalie Mireault

La référence pour vos événements municipaux depuis plus de 20 ans!

LES PRODUCTIONS

MÉGA-ANIMATION

Fête familiale Soirée corporative
Carnaval d'hiver Événement virtuel
Fête nationale Animation de foule
Personnages Consolidation d'équipe

Et plus de 100 jeux pour compléter vos événements

Le tout sur mesure et adapté à vos besoins!

Notre dynamisme et notre expertise feront de votre événement un succès, c'est garanti!

mega-animation.com
info@mega-animation.com
514-977-0977



CitipleX

Une tour contemporaine,
LUDIQUE ET CRÉATIVE,
pour les jeunes assoiffés
de nouveaux défis!

Jambette.com

Sans frais: 1 877 363-2687
jambette.com

LE PARC JEAN-CHARLES-FORBES

Lieu : Matane

Population : 14 142

En résumé

Îlot de verdure situé en plein centre-ville de Matane, le parc Jean-Charles-Forbes est destiné à la contemplation et à la détente. Il a été conçu pour inspirer le calme. Il abrite un jardin fruitier comprenant une quarantaine de variétés, des œuvres artistiques et un espace littérature qui offre une boîte aux livres et des maisonnettes de lecture. Son mobilier confortable invite à la relaxation. L'aménagement de ce parc contribue au développement d'un sentiment de fierté et d'appartenance et enrichit la qualité de vie de la population, particulièrement celle des aînés.

- Réaliser un prolongement du complexe culturel Joseph-Rouleau
- Au bénéfice des marcheuses et marcheurs, relier la promenade des Capitaines, le centre-ville, l'église et la bibliothèque

Organisation

Comité de travail interservices formé de représentants du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (directeur, responsable de la bibliothèque, responsable de la culture et de la vie communautaire), de la directrice du Service des communications, d'un représentant des services techniques, d'un chargé de projet en bâtiment et de la directrice des Services administratifs et de la trésorerie.



Photos : Louis-Philippe Cusson



Contexte

- Site de l'ancien cimetière de Matane, relocalisé ailleurs
- L'endroit avait été laissé à l'abandon malgré une position géographique idéale au cœur de la ville, tout juste en face du complexe culturel Joseph-Rouleau où logent la bibliothèque et deux organisations en art visuel.
- Les arbres matures et le couvert végétal offraient néanmoins de belles possibilités d'aménagement.
- La consultation pour la politique familiale a révélé un besoin de lieux publics où se rassembler.
- Quelques opportunités financières ont été la bougie d'allumage pour créer un comité et développer un projet de parc.

Objectifs

- Aménager un lieu de détente et de contemplation
- Embellir le centre-ville
- Augmenter l'achalandage du lieu
- Inciter la population, particulièrement les personnes âgées, à parcourir le centre-ville en marchant

Financement

- Coût total du projet : 403 500 \$
- Subvention de 100 000 \$ du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)
- L'aménagement du jardin fruitier a été financé par le budget participatif de la Ville de Matane (projet gagnant), à hauteur de 39 500 \$.
- Le reste a été financé par la Ville de Matane.

Principales étapes

- Février 2018 : rencontre du comité de travail pour élaborer le projet
- Avril 2018 : présentation au conseil municipal pour autoriser l'équipe à déposer une demande de subvention au PRIMADA
- Mai 2018 : rédaction de la demande au PRIMADA
- Février 2019 : obtention de la subvention
- Février 2019 : octroi du mandat à Pratte Paysage
- Mai-juin 2020 : réalisation
- Automne 2020 : inauguration



Description du parc

- Superficie : 4 000 m²
- Jardin fruitier
 - Une quarantaine de variétés d'arbres fruitiers que présente un panneau éducatif (les fruits sont distribués à la communauté)
 - Hôtels à insectes
 - Banc entourant un arbre (fabriqué sur mesure)
 - Pergola
- Jardin contemplatif
 - Boîte aux livres
 - Deux maisonnettes pour la lecture
 - Deux présentoirs pour y installer des œuvres artistiques
 - Éclairage (bollards lumineux)
 - Tables de pique-nique
 - Deux balançoires
 - Poubelles
 - Bancs dans l'allée centrale
 - Couvert végétal choisi avec soin (lit de plantation de vivaces)

Fréquentation

- Beaucoup de personnes âgées (plusieurs résidences à proximité) – Le parc a d'abord été conçu pour ce groupe démographique.
- Abonnés de la bibliothèque qui passent par le parc
- Élèves de l'école primaire tout juste à côté

- Il y a toujours du monde : la promenade des capitaines bordant la rivière n'est pas très loin et le parc s'intègre très bien dans un itinéraire de marche ou de randonnée pédestre.

Perspective

- Cadre enchanteur pour des activités culturelles ou littéraires : rencontres avec des auteurs, prestations musicales, etc.
- La responsable de la bibliothèque a commencé à y tenir des activités.

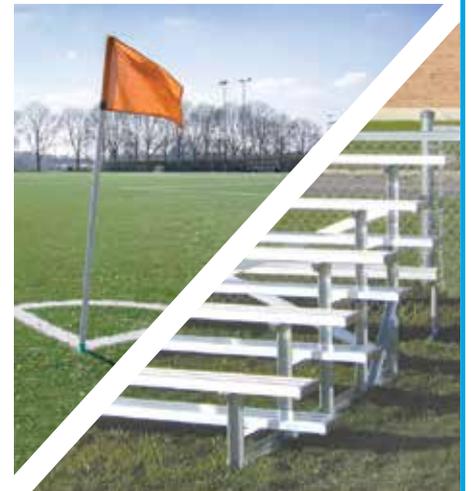
Personne-ressource

Sylvie Caron, responsable de la culture et de la vie communautaire, s.caron@ville.matane.qc.ca, 418 562-2333, poste 2073



Distributeur
d'équipements
sportifs institutionnels
depuis 1984

 **SPORTS-INTER**
PLUS



Plus de **choix**, plus de **qualité**, plus de **service** !

SPORTS-INTER.COM

Commandez en ligne!

 **FOURNISSEUR OFFICIEL DES CAMPS** | 2021 | 2022



1 866 322-7735
CARPELL.COM

SURFACES SYNTHÉTIQUES SPORTIVES

20 ANS
D'EXPÉRIENCE

50 CERTIFICATIONS
INTERNATIONALES

1800
INSTALLATIONS

DESIGN, CONSTRUCTION ET INSTALLATION DE TERRAINS
SPORTIFS, PISTE D'ATHLÉTISME ET TERRAINS DE JEUX



Certifications FIFA, World Rugby, World Athletics. Classification Court Pace ITF
Anti-chocs conformes et supérieurs aux normes CSA-Z614-07 et ASTM F-1292-04

R.B.Q. 8278-1501-33



Émerveillez vos citoyens



Recevez vous aussi un parcours
ludique clés en main dans votre ville.

Plus de 65 000
participants en 1 an!

Nous rendons ludique la marche partout
à travers le Québec, que ce soit dans
les parcs, en sentiers forestiers ou
en plein centre-ville!



PARCOURSLUDIQUES.COM

Sécuritaire | Divertissant | Original



L'artiste murale Camille Charbonneau, dite LaCharbonne, à l'œuvre
Photo : Jamie Janx Johnson



Voler artistiquement d'une table au sol
Photo : Zachary Taylor



Photo : Exposeimage

QUAND L'ART TRANSFORME UNE PATINOIRE EN LIEU D'ANIMATION ESTIVAL

Lieu : Drummondville

RÉALISATIONS EXEMPLAIRES

Population : 79 150

En résumé

La patinoire extérieure réfrigérée Victor-Pepin a fait l'objet d'un aménagement artistique tout à fait original afin d'inciter la population à fréquenter ce lieu public durant l'été. Signée par l'artiste muraliste professionnelle LaCharbonne, l'œuvre au sol s'assortit de plusieurs tables à pique-nique peintes par des citoyens dans le cadre d'une activité de médiation culturelle. Ce projet démontre que l'art peut agir comme réel incitatif à l'appropriation citoyenne d'un lieu public propice à l'exercice d'activités de loisir culturel et récréatif.

Contexte

Projet collaboratif entre le Service des arts, de la culture et de la bibliothèque et le Service des loisirs et de la vie communautaire, la métamorphose de la patinoire Victor-Pepin fait partie de ces initiatives récréatives qui reflètent le désir de la municipalité de se positionner plus avantageusement en matière d'art public, dans ce cas-ci par l'embellissement d'une infrastructure majeure fréquentée seulement six mois par année.

- Le projet présentait un fort potentiel de développement : nouveau lieu d'échanges sociaux, mobilisation d'artistes professionnels, projet appelé à évoluer plusieurs années en combinant arts et loisirs, attentes des citoyens pour conserver un aspect artistique l'hiver, etc.
- Le projet répondait à des enjeux d'occupation du territoire tout en contribuant à la qualité de vie et à l'épanouissement de la collectivité.
- En référence à l'Agenda 21 de la culture du Québec, cette initiative témoigne à sa façon que la culture crée des passerelles entre les dimensions sociale, économique et environnementale.

Objectifs

- Donner temporairement une nouvelle fonction à une infrastructure sportive
- Favoriser de nouvelles habitudes de fréquentation d'un lieu public
- Assurer l'animation d'un vaste espace public tout au long de l'année
- Initier les citoyennes et citoyens à l'art public
- Démystifier et favoriser la médiation culturelle auprès de la population

Activités

- Musique diffusée en continu
- Espace détente d'accès libre
- Soirées zumba
- Concours et séances photo avec un artiste professionnel

- Activités de médiation culturelle entre l'artiste retenue pour le projet et les citoyens
- Activité d'accueil du Cégep de Drummondville

Organisation

- Coordination assurée par le Service des arts, de la culture et de la bibliothèque en collaboration avec l'organisme MURAL
- Consultation et mobilisation de différentes équipes municipales
- Promotion sous la responsabilité du Service des communications
- Budget : 50 000 \$ incluant les cachets, le matériel artistique et l'acquisition de mobilier urbain réutilisable

Déroulement

- Période : du 26 juillet au 26 septembre 2021
- Ouverture de 9 h à 21 h avec musique d'ambiance 7 jours sur 7
- Tables de pique-nique avec parasols mises à la disposition de toute la population

Évaluation

- Plusieurs commentaires positifs transmis aux membres du conseil municipal et aux différentes équipes municipales sur l'originalité de cette initiative
- Engouement sur les réseaux sociaux
- Plusieurs articles dans différents médias

Perspectives

- Éventualité d'organiser une programmation diversifiée directement sur la patinoire
- Ouverture au mois de juin 2022 pour l'an 2

Référence

Espace urbain d'art public (sur le site de la Ville) : <https://www.drummondville.ca/culture-loisirs-et-sports/culture/installations-culturelles/espace-urbain-patinoire/>

Personne-ressource

Hélène Vallières, chef de division Arts et culture, Service des arts, de la culture et de la bibliothèque, HVallieres@drummondville.ca, 819 850-2365



Le 6 octobre à Trois-Rivières, la mairesse Julie Morin a reçu le trophée Otiom pour cette réalisation.
Photo : Étienne Boisvert

L'ESPACE JEUNESSE DESJARDINS

LAURÉAT DU PRIX EXCELLENCE 2021 DE L'AQLM
DANS LA CATÉGORIE MUNICIPALITÉS
DE MOINS DE 10000 HABITANTS

Lieu : Lac-Mégantic

RÉALISATIONS EXEMPLAIRES

Population : 5 568

En résumé

L'Espace jeunesse Desjardins (EJD) est composé d'un parc de planche à roulettes en béton et d'une piste à roulettes (Pump Track) intégrée. Il est situé en plein cœur du centre-ville sur le site d'une ancienne scierie en bordure de la rivière Chaudière. L'EJD favorise le développement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur région par des aménagements qui leur conviennent. C'est aussi un lieu intergénérationnel pour socialiser, bouger et se détendre. Les plateaux sportifs sont sécuritaires, durables et de bonne qualité, s'inspirant des meilleurs projets réalisés au Québec.

Contexte

- Le projet est né des consultations citoyennes *Réinventer la ville* (2014-2015) réalisées après la destruction du centre-ville.
- Les jeunes rêvaient d'un lieu animé pour se divertir, bouger et se rassembler, se sentir accueillis et en sécurité.
- Ce fut le point de départ d'une démarche sans précédent d'implication des jeunes dans la reconstruction de leur ville.
- Rapidement, un comité avisé multidisciplinaire composé d'une dizaine de partenaires jeunesse a été créé afin d'assurer le respect des besoins des jeunes et de les mobiliser tout au long du processus.

Objectifs

En plus de l'objectif de répondre aux besoins que les jeunes avaient exprimés, il s'agissait de :

- développer un projet identitaire et rassembleur;
- aménager un axe essentiel pour la revitalisation du secteur de Fatima;
- redonner aux citoyens un accès à la rivière;
- unifier les deux rives (lien avec le parc de la rivière Chaudière aux abords du centre sportif Mégantic);
- dynamiser un emplacement central entre les écoles primaires au cœur de deux pôles commerciaux (promenade Papineau et Fatima);
- créer un symbole fort d'une communauté active et dynamique;
- favoriser un achalandage accru du centre-ville en y attirant les jeunes.

Financement

- Ministère de l'Éducation : subvention de 534 000 \$
- Ville de Lac-Mégantic : environ 300 000 \$
- Partenaires de la communauté : contribution de près de 290 000 \$



En collaboration avec Apogée Magazine



Travaux

- Au préalable, importants travaux de décontamination du site
- Démolition partielle de l'ancienne scierie
- Recours à des experts de haut calibre en skateboard et en BMX : plans et devis élaborés par des firmes reconnues qui ont travaillé en synergie (Génie Concept, Skateboard Montréal, Services EXP)
- Travaux effectués par Lafontaine et Fils, un entrepreneur général local
- Début des travaux : mai 2020
- Inauguration : 15 juillet 2021 (plus de 300 personnes présentes)

Description

- Plateaux sportifs pouvant accueillir vélos, planches à roulettes, trottinettes et patins à roulettes
- Aménagements pour pratique libre, entraînement et compétitions
- Accès universel, notamment fontaine d'eau accessible aux personnes en fauteuil roulant
- Aire d'accueil avec abri
- Prises USB et électriques
- Mobilier urbain attractif
- Affiches présentant le code de vie et les commanditaires
- Système d'éclairage DEL en conformité avec la réglementation de la Réserve internationale de ciel étoilé du mont Mégantic (première réserve de ce genre au monde)
- Végétation abondante le long de la rivière
- Sentier pédestre en bordure de la rivière qui rejoint le circuit du parc de la rivière Chaudière
- Supports à vélos
- Stations de réparation de vélos et de planches à roulettes
- Stationnement adjacent au bâtiment
- Murale réalisée par les jeunes

Fréquentation

- Intergénérationnelle : sportifs de tous âges
- Accompagnateurs et supporteurs (familles et amis)
- Passants et visiteurs
- Fort achalandage

Perspectives

- Compétitions et démonstrations locales, régionales et nationales
- Pratique de nouveaux sports
- Déploiement d'actions de concertation liées à la jeunesse (participation citoyenne)
- Développement d'une offre de loisirs bonifiée (avec l'espace restant)
- Nouveaux commerces en lien avec les sports pratiqués
- Nouvelle attraction pour le tourisme sportif
- Espace stratégique pour le circuit cyclable de la ville
- Revitalisation des berges de la rivière Chaudière par la création d'ouvertures visuelles vers la rivière et l'aménagement de sentiers pour les pêcheurs

Références

- Ville de Lac-Mégantic : www.ville.lac-megantic.qc.ca
- « Inauguration du skatepark », dans le journal *MRG du Granit* : <https://journalmrg.com/inauguration-du-skatepark/>
- « Une place pour les jeunes », dans la *Tribune numérique* : <https://www.latribune.ca/la-vitrine/region-de-megantic-2021/une-place-pour-les-jeunes-f78c084473fed9d2c6999960604b741a>

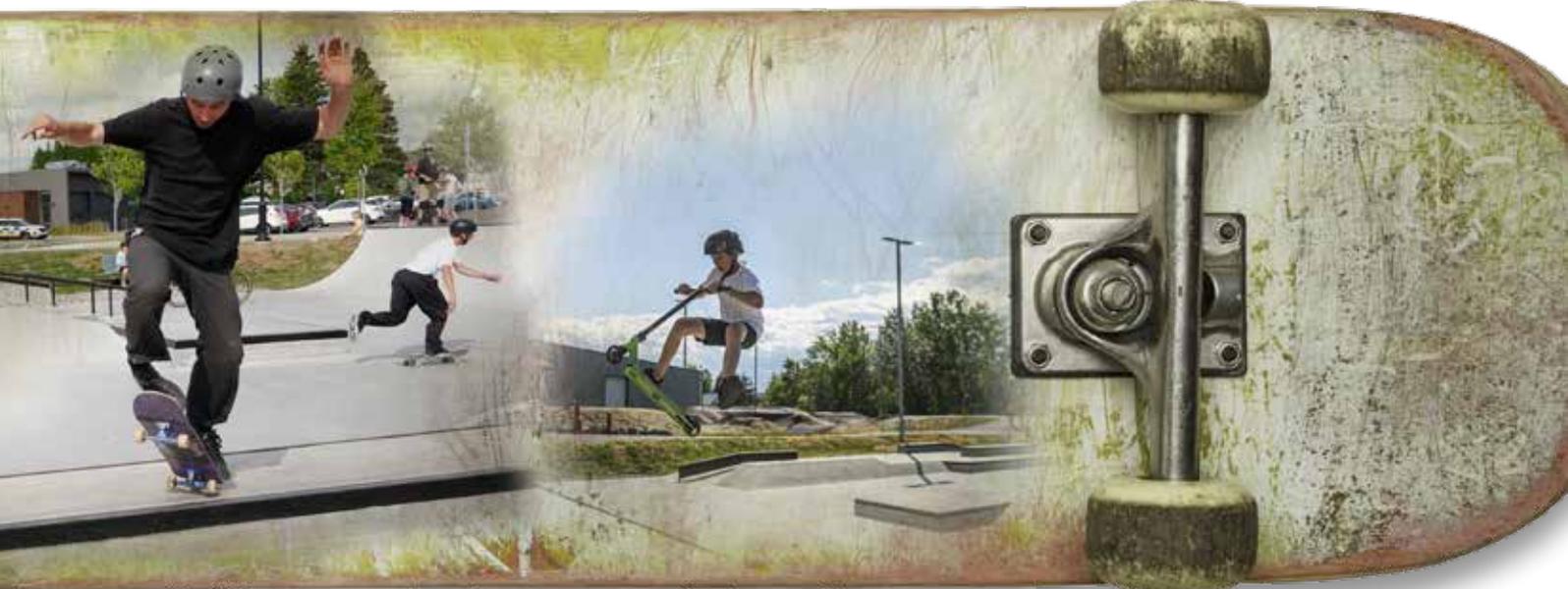
Personne-ressource

Valérie Couture, directrice du Service récréatif, de la culture et de la vie active, valerie.couture@ville.lac-megantic.qc.ca, 819 583-0630, poste 2300



Photo : Shutterstock.com

Photo de la planche à roulettes : Shutterstock.com





Le 6 octobre à Trois-Rivières, le maire Pierre Corbeil a reçu le trophée Otium pour cette réalisation.
Photo : Étienne Boisvert

Photos : Ville de Val-d'Or

LE CENTRE MULTISPORT FOURNIER

LAURÉAT DU PRIX EXCELLENCE 2021 DE L'AQLM DANS LA CATÉGORIE MUNICIPALITÉS DE 25 000 À 74 999 HABITANTS

Lieu : Val-d'Or

RÉALISATIONS EXEMPLAIRES

Population : 33 000

En résumé

Inauguré en pleine pandémie (le 21 août 2020), le centre multisport Fournier, propriété de la Ville de Val-d'Or, est le fruit d'un partenariat hors du commun de l'administration municipale avec la communauté et une réponse majeure à de multiples besoins. Adjacent à la polyvalente Le Carrefour, le centre accueille les élèves des cours d'éducation physique, les élèves-athlètes du programme sport-études et de diverses concentrations sportives, les athlètes compétitifs et les athlètes récréatifs.

Très présent dans la structure du centre, le bois rappelle l'importance de cette industrie dans la région et crée un environnement chaleureux. Le revêtement de gazon synthétique intérieur et la paroi d'escalade de plus de 200 m² constituent une première dans la région. Les clubs de gymnastique, de soccer, de judo et de boxe ont maintenant une infrastructure qui répond bien aux besoins de leurs athlètes. Le centre est aussi au goût du jour, avec la possibilité d'y pratiquer l'ultimate, le pickleball, le spikeball, le futsal (football en salle), l'équilibre sur sangle (slackline) et l'escalade.

Contexte

- Club de gymnastique dans un local exigü, insalubre et inadapté
- Club de soccer restreint à très peu d'heures de plateau durant l'hiver
- Accès limité à un gymnase pour la population (plages horaires non disponibles avant 21 h en semaine)
- Manque de plateaux sportifs pour l'éducation physique

Objectifs

- Répondre aux besoins découlant du contexte décrit ci-dessus
- Offrir une infrastructure conforme aux normes pour accueillir des compétitions sportives à divers niveaux
- Offrir davantage de possibilités de pratique sportive (polyvalence)

Partenariat

- Partenariat privilégié avec le centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB)
 - S'inscrit dans l'entente de concertation scolaire-municipale sur la gestion des infrastructures sportives et culturelles
 - Terrain cédé à la Ville par la CSSOB (adjacent à la polyvalente Le Carrefour)
 - Systèmes d'alimentation électrique et d'évacuation des eaux communs aux deux bâtiments (polyvalente et centre)
- Partenariat avec le club de gymnastique Gymkara et le club de soccer de la Vallée-de-l'Or
 - Les deux clubs ont été associés au projet dès le début pour définir le concept et trouver d'autres partenaires.

Budget et financement

- Coût total : 18 M\$
- Subventions fédérales et provinciales : près de 8 M\$
- Secteur privé : près de 2 M\$

Déroulement du projet

- 2015 : mise sur pied d'un comité de travail
- 2017 : acceptation du projet par le Fonds des petites collectivités (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation)
- Juin 2018 : début des travaux de construction
- 21 août 2020 : inauguration (initialement prévue le 21 mars, mais remise en raison de la pandémie)



Photos : Ville de Val-d'Or



Description

- Gymnase avec gradins équivalant à deux gymnases triples
 - L'un des deux peut être partagé en deux terrains de futsal ou de basketball, trois terrains de volleyball, trois courts de tennis ou 12 terrains de badminton ou de pickleball.
 - L'autre est recouvert d'une surface de gazon synthétique amovible pour le soccer à 7 ou l'ultimate (deux terrains).
 - Système de son Bluetooth, rideau et filets séparateurs ajustables
- Palestre avec gradins pour la gymnastique (30 m x 30 m)
- Mur d'escalade
- Salle de boxe
- Salle de conditionnement physique
- Dojo (pour les arts martiaux)
- Salle multifonction
- Vestiaires
- Quatre locaux d'équipe
- Ascenseur
- Espace de regroupement donnant sur la palestre, le gymnase et la piscine de la polyvalente

Retombées attendues

Note. La pandémie n'a pas permis d'ouvrir le centre à tous les usages prévus. L'accueil de cette nouvelle infrastructure par la population est toutefois très prometteur.

- Lieu de rassemblement où les citoyens de tous âges et de toutes conditions peuvent se fréquenter et se côtoyer tout en se mettant en forme ou en s'entraînant
- Revitalisation des clubs sportifs : clubs de gymnastique et de soccer évidemment, mais aussi club d'escalade Le Rappel du Nord, club Carrefour Tennis (qui promeut également le pickleball), club Juvaldo (judo), club de boxe Val-d'Or et ligue Ultimate de la Vallée-de-l'Or (LUVO)
- Organisation de tournois et de championnats
- Développement du sport d'élite à Val-d'Or (en relation avec le programme sport-études de la polyvalente)

Référence

Centre multisport Fournier sur le site web de la Ville : <https://www.ville.valdor.qc.ca/culture-sports-loisirs/infrastructures/centre-multisport-fournier>

Personne-ressource

Luc Lavoie, coordonnateur aux activités sportives et récréatives, luc.lavoie@ville.valdor.qc.ca, 819 824-1333 poste 4273



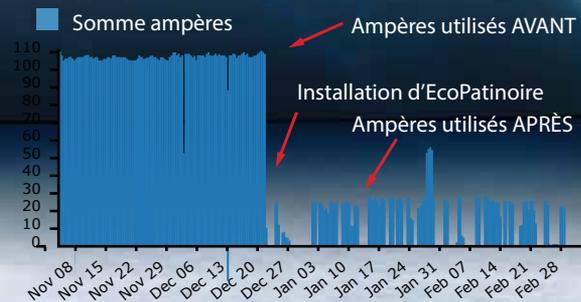


UNE IDÉE SIMPLE LE RESURFAÇAGE À L'EAU FROIDE

AVANTAGE : UNE MEILLEURE GLACE

- Plus durable
- Plus dure
- Plus rapide
- Plus claire

IMPACT : MOINS D'ÉNERGIE CONSOMMÉE – MOINS D'ÉMISSIONS



POUR EN SAVOIR PLUS, ALLER À
WWW.ECOPATINOIRE.COM
Tél. : 514-984-8749



CATSPORTS

DISTRIBUTION • SPORTS • RECREATION

Sautez à pieds joints dans l'hiver!

CODE PROMO :

AQLM21H

Obtenez 10\$ de rabais à l'achat de 100\$ et plus sur votre prochaine commande en ligne. 1 coupon par personne, par achat. Valide sur le site www.catsports.com seulement, jusqu'au 31 mars 2022.

10\$
RABAIS

www.catsports.com

[f](#) [@](#) [in](#) @catsports

LES BIENFAITS DE LA NATURE EN VILLE ET DES ESPACES NATURELS DE LOISIR INFORMELS

SYLVIE MIAUX
ET JULIE FORTIER



Université du Québec
à Trois-Rivières
Département d'études
en loisir, culture et tourisme

La « nature en ville » prend de plus en plus de place dans les recherches scientifiques, dans les préoccupations électorales et au sein des communautés urbaines. C'est un enjeu majeur qui suscite des défis d'aménagement, de gestion et de participation citoyenne. Ainsi, les villes se réconcilient avec la nature dans un processus de verdissement sociétal (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2013).

Pour saisir l'ampleur de ce que cela représente comme bienfaits, nous présenterons d'abord les différents types d'espaces verts en milieu urbain pour ensuite décrire leurs bienfaits, particulièrement en matière de santé mentale et physique, de socialisation et d'intégration des immigrants. Nous aborderons ensuite les défis de l'aménagement de ces espaces et de leur gestion, qui exigent des initiatives de concertation, en nous attachant au cas particulier des « espaces naturels de loisir informels » (ENLI).

LES VISAGES MULTIPLES DE LA NATURE EN VILLE

La nature dans les villes présente des visages multiples parce qu'elle comporte des dimensions à la fois minérale, animale et végétale (Arnould et coll., 2011).

Dans sa dimension végétale, elle se présente dans différents lieux et sous diverses formes. On parle ainsi de *végétation d'agrément*, de *végétation spontanée*, de *végétation cultivée* ou *agricole*. Cette nature peut être présente partout. Par exemple, elle investit les bâtiments, les toits, les stationnements, les balcons, les jardins privés, les trottoirs, les bases des arbres et des murs ainsi que les voies de circulation. Il est aussi possible de la retrouver dans des endroits spécialement prévus pour elle tels que les parcs, les jardins et les squares (Jabot et Roué-Le Gall, 2019).

Les individus peuvent se trouver en contact avec cette nature par différentes interactions : par exemple, visiter les parcs et les squares ou se rendre à pied d'un endroit à un autre par un chemin où la nature est présente (Keniger et coll., 2013).

On peut constater une certaine diversité dans les composantes de la nature en ville. Cette diversité contribue à la qualité de vie et constitue le signe manifeste d'une préoccupation environnementale.

DE NOMBREUX BIENFAITS

La présence d'espaces naturels ou végétalisés fréquentés par une faune diversifiée constitue un indicateur de la qualité de vie en milieu urbain (Rochard et coll., 2018). Les nouvelles initiatives urbaines de verdissement et de restauration des habitats des espèces animales sont importantes pour

La disponibilité et la qualité des espaces verts au sein des environnements urbains sont associées à un plus grand bien-être et surtout à des niveaux plus faibles de dépression, d'anxiété et de stress.

favoriser la présence de la nature en ville et pour améliorer la qualité de vie et le confort (El Jai et Pruneau, 2015).

La nature en ville amène ainsi un lot de bienfaits. Le végétal va au-delà de l'esthétique, pouvant être perçu comme un poumon vert (Rochard et coll., 2018). Grey (2013) précise même que la nature est source de sécurité parce que le végétal a un côté rassurant qui permet d'accroître le sentiment de sécurité. De plus, on peut considérer la nature comme une source vitale de santé mentale et corporelle (Institut de cardiologie de Montréal, 2021).

De quels bienfaits parle-t-on? Une étude sur le niveau et la variété de verdure et de biodiversité en ville a démontré qu'un plus haut niveau de végétation est associé à un bien-être général plus important. Par exemple, une diversité d'espèces d'oiseaux et une végétation foisonnante rendent les individus plus satisfaits (Mavoa, Davern, Breed et Hahs, 2019). Et vivre dans des quartiers plus verts est associé de manière significative à des niveaux plus élevés de bien-être subjectif (Mavoa, Davern, Breed et Hahs, 2019).

UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTÉ MENTALE

Au chapitre de la santé mentale, plusieurs auteurs mentionnent les espaces verts comme des outils qui atténuent l'exposition des populations aux différents facteurs de stress environnementaux (Mavoa, Davern, Breed et Hahs, 2019). En effet, la disponibilité et la qualité des espaces verts au sein des environnements urbains sont associées à un plus grand bien-être et surtout à des niveaux plus faibles de dépression, d'anxiété et de stress (Beyer et coll., 2014).

Les espaces verts sont une ressource qui favorise une meilleure restauration psychologique dans la mesure où ils provoqueraient des émotions positives tout en bloquant les pensées et les émotions négatives; ils susciteraient ainsi une meilleure réponse au stress (Jabot et Roué-Le Gall, 2019).

Les bienfaits psychologiques ne sont donc pas négligeables. Le contact avec des environnements naturels est aussi bien lié à la récupération du stress qu'à la récupération de l'attention, aux émotions, à l'humeur ainsi qu'à l'état de bien-être général (Morris, 2003; Bell et coll., 2008; Hartig et coll., 2014).

Somme toute, les aménagements naturels augmentent le bonheur et la satisfaction de vivre des individus (Bertram et Rehdanz, 2015).

LES BIENFAITS PHYSIQUES

La nature permettrait d'accroître les possibilités de faire du sport et de se sentir plus en forme. Par exemple, la marche est une activité qui peut s'inscrire dans une pratique sportive tout comme dans une routine quotidienne; or, les parcs et les squares offrent une possibilité de la pratiquer (Duncan et coll., 2016).

Il existe une forte corrélation entre la présence de parcs urbains et une activité physique accrue (Konijnendisk et coll., 2013). Cette corrélation s'observe particulièrement chez les enfants et les jeunes adultes (INSPQ, 2011).

Markevych et coll. (2016) ont décrit en détail quatre variables agissant sur la participation à l'activité physique : 1- les espaces verts, incluant les arbres et les zones gazonnées; 2- les installations sportives; 3- les installations de loisir; 4- la présence d'une forêt. Ces auteurs ont noté aussi l'importance des espaces ombragés et du pourcentage d'espaces verts disponibles comme facteurs agissant sur la participation. En somme, et selon Sallis et coll. (2012), un quartier bien organisé, visuellement esthétique en raison de ses arbres et de sa végétation multiple, qui assure et facilite l'accès aux espaces verts favorise l'activité physique.

LES ESPACES PUBLICS NATURELS COMME LIEUX DE SOCIALISATION

Les espaces verts sont des outils puissants pour produire une forme d'inclusion sociale et communautaire (Lee et Maheswaran, 2011; Manusset, 2012) ainsi qu'une cohésion sociale entre différents groupes de population (Bell et coll., 2008). Ces espaces verts sont bénéfiques aux personnes considérées comme exclues (Bell et coll., 2008).

Offrir une diversité d'espaces verts est nécessaire afin de mieux satisfaire les besoins et préférences de chaque personne; il s'agit alors de les inclure dans une gestion active et solidaire de ces espaces verts (Colding et Barthel, 2013).



Photo : Shutterstock.com

L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS FACILITÉE

Plusieurs écrits soulèvent le rôle prépondérant des espaces verts dans l'inclusion des personnes migrantes puisqu'ils facilitent les relations humaines (Konjinendijk, 2003). Selon Mmako, Capetola et Henderson-Wilson (2018), l'espace public est nécessaire pour générer un engagement social et créer des liens. De ce fait, les espaces verts urbains auraient un impact sur les individus au niveau tant personnel que social (Regan et Horn, 2005).

Les trottoirs et les parcs où l'on peut s'attarder proposent des espaces de rassemblement spontanés et informels au sein desquels les relations sociales sont nourries entre voisins et connaissances (Hordyk, Hanley et Richard, 2015). De plus, la nature fait appel aux différents sens, ce qui permet, dans certains cas, d'évoquer le pays d'origine de la personne immigrante et favorise le lien avec le pays d'accueil (Hordyk, Hanley et Richard, 2015).

Dans l'étude de Hordyk, Hanley et Richard (2015), les immigrants expliquent leur processus d'adaptation à leur arrivée et affirment que les interactions inconscientes, sensorielles et réflexives qu'ils ont eues avec l'environnement naturel les ont aidés à faire face aux défis de cette étape de leur vie pour mieux s'intégrer. Des participants à cette étude ont même indiqué que le contact avec la nature avait atténué l'impact négatif de leurs difficultés, soit les conditions de logement inadéquates, l'isolement social et le stress migratoire.

LES ESPACES NATURELS DE LOISIR INFORMELS

En réponse à la nécessité de documenter les usages et les relations que les citoyens entretiennent avec les espaces de nature en ville, le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR a entrepris une recherche financée par les Fonds de recherche québécois, s'attardant particulièrement à ce que l'on appelle les « espaces naturels de loisir informels » (ENLI).

Les espaces naturels en ville, publics ou semi-privés, gérés par les municipalités ou par des organismes communautaires, correspondent généralement aux parcs, aux coulées vertes, aux trames vertes, aux bandes riveraines aménagées en pro-

menades et aux jardins communautaires. Cependant, d'autres espaces, le plus souvent interstitiels (bordant des lignes électriques ou des voies de chemin de fer, par exemple) présentent un fort intérêt sans pour autant que les citoyens les considèrent pour leur potentiel d'accès à la nature. Depuis le début de la pandémie, cet accès à la nature en ville est devenu une denrée rare et recherchée, et les citoyens n'ont pas tardé à se servir de ces « espaces naturels de loisir informels » pour différents usages récréatifs.

Qu'entendons-nous plus précisément par « informels »? Les ENLI ne sont pas officiellement identifiés en tant qu'espaces naturels, à la différence des parcs urbains, des aires protégées, des pistes cyclables, de certains sentiers de randonnée ou de certaines promenades urbaines. Ils ne se limitent pas non plus à des terrains vagues, aux voies ferrées, à des servitudes utilitaires ou aux bords de canaux souvent envahis par de la végétation spontanée, comme le signalent Rupperecht et Byrne (2014) dans leur définition d'« espace vert urbain informel ».

Le concept dépasse ainsi l'idée d'espaces réduits du type terrain vague. Il s'agit davantage d'espaces boisés qui présentent une richesse en termes de diversité d'espèces végétales et animales.

Pourquoi est-il pertinent d'étudier ces espaces? Les ENLI, en plus de constituer une richesse sur le plan de la biodiversité, sont des espaces de vie et de loisir au même titre que les jardins communautaires et autres potagers collectifs disséminés sur les territoires urbains. En outre, les citoyens ont des attentes à l'égard de ces espaces: ils veulent que les autorités publiques les reconnaissent et les préservent, notamment parce qu'ils offrent plusieurs possibilités aux citoyens, qu'il s'agisse de socialisation, d'activité physique, de pratique libre ou de plein air.

En nous appuyant sur le cas de la ville de Trois-Rivières, nous avons pu dégager plusieurs constats relatifs au rôle des citoyens dans l'aménagement de ces espaces. Depuis plusieurs années, l'organisme communautaire Piliers verts, partenaire central d'un projet d'aménagement du boisé de la rivière Millette avec la Fondation Trois-Rivières durable, travaille au nettoyage de ce boisé. À cet organisme se sont associés des

Plusieurs écrits soulèvent le rôle prépondérant des espaces verts dans l'inclusion des personnes migrantes puisqu'ils facilitent les relations humaines.



Photo: Shutterstock.com

citoyens qui, bénévolement, ont consacré de nombreuses heures à rendre cet ENLI sécuritaire et agréable.

Soutenus par la Ville de Trois-Rivières, ces citoyens ont procédé entre autres à la construction de passerelles, à l'installation de trottoirs de bois et à l'ajout de canalisations (Leblanc, 2021). En fin de compte, 5,4 kilomètres de sentiers bien balisés sont maintenant accessibles aux amateurs de vélo, de randonnée pédestre et de raquette grâce à la collaboration entre des citoyens et la municipalité. Cette combinaison « participation citoyenne » et « soutien municipal » apparaît ici comme un gage de succès de la gestion et de la préservation des ENLI.



Les espaces naturels, aménagés ou non, sont source de nombreux bienfaits.

RÉFÉRENCES

Arnould, P., Le Lay, Y. F., Dodane, C., et Meliani, I. (2011), « La nature en ville : l'improbable biodiversité », *Géographie, économie, société*, 13(1), 45-68.

Bell, S., Hamilton, V., Montarzano, A., Rothnie, H., Travlou, P. et Alves, S. (2008), *Greenspace and Quality of Life: A Critical Literature Review*, Stirling, Scotland, Greenspace Scotland.

Bertram, C., et Rehdanz, K. (2015), "The role of urban green space for human well-being", *Ecological Economics*, 120, 139-152.

Beyer, K. M., Kaltenbach, A., Szabo, A., Bogar, S., Nieto, F. J., et Malecki, K. M. (2014), "Exposure to neighborhood green space and mental health: evidence from the survey of the health of Wisconsin", *International journal of environmental research and public health*, 11(3), 3453-3472.

Bourdeau-Lepage, L., et Vidal, R. (2013), « Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville? », *Déméter*, 195-210.

Colding, J., et Barthel, S. (2013), "The potential of 'Urban Green Commons' in the resilience building of cities", *Ecological Economics*, 86, 156-166.

Duncan, D. T., Meline, J., Kestens, Y., Day, K., Elbel, B., Trasande, L., et Chaix, B. (2016), "Walk score, transportation mode choice, and walking among French adults : a GPS, accelerometer, and mobility survey study", *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 13(6), 611.

El Jai, B., et Pruneau, D. (2015), « Favoriser la restauration de la biodiversité en milieu urbain : les facteurs de réussite dans le cadre de quatre projets de restauration », [VertigO] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 15(3).

Gey, A. (2013), « La construction d'une "Hyper Nature" dans les projets de la ville durable : le cas du Grand Paris », [VertigO] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 13(2).

Hartig, T., Mitchell, R., De Vries, S., et Frumkin, H. (2014), "Nature and health", *Annual Review of Public Health*, 35, 207-228.

Hordyk, S. R., Hanley, J., et Richard, E. (2015). "Nature is there; its free' : Urban greenspace and the social determinants of health of immigrant families ", *Health & place*, 34, 74-82.

Institut national de santé publique du Québec (2011), *Les espaces verts urbains et la santé*, Québec, INSPQ.

Jabot, F., et Roue-Le Gall, A. (2019), « L'évaluation d'impact sur la santé peut-elle influencer les politiques d'espaces verts dans l'espace urbain? », *Santé publique*, 1(HS), 207-217.

Keniger, L. E., Gaston, K. J., Irvine, K. N., et Fuller, R. A. (2013), "What are the benefits of interacting with nature?", *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 10(3), 913-935.

Konijnendijk, C. C., Annerstedt, M., Nielsen, A. B., et Maruthaveeran, S. (2013), "Benefits of urban parks : a systematic review", *A report for IPFRA*. IPFRA.

Konijnendijk, C. (2003), "A decade of urban Forestry in Europe", *Forest Policy & Economics*, 5(2), 173-186. DOI: 10.1016/S1389-9341(03)00023-6

Leblanc, A. (2021), « Un projet réalisé par des citoyens du secteur », *L'Hebdo Journal*, 27 septembre 2021.

Lee, A. C., et Maheswaran, R. (2011), "The health benefits of urban green spaces : a review of the evidence", *Journal of Public Health*, 33(2), 212-222.

Markevych, I., Smith, M. P., Jochner, S., Standl, M., Bruske, I., von Berg, A., ... et Heinrich, J. (2016), "Neighbourhood and physical activity in German adolescents : GINIplus and LISAPLUS", *Environmental Research*, 147, 284-293

Mavoa, S., Davern, M., Breed, M., & Hahs, A. (2019), "Higher levels of greenness and biodiversity associate with greater subjective wellbeing in adults living in Melbourne, Australia", *Health & Place*, 57, 321-329.

Mmako, N. J., Capetola, T. et Henderson-Wilson, C. (2019), "Sowing social inclusion for marginalised residents of a social housing development through a community garden", *Health Promotion Journal of Australia*, 30(3), 350-358.

Morris, N. (2003), "Health, Well-Being and Open Space : Literature Review, Edinburgh", *OPENspace*, Edinburgh.

Regan, C. L., et Horn, S. A. (2005), "To nature or not to nature : associations between environmental preferences, mood states and demographic factors", *Journal of Environmental Psychology*, 25(1), 57-66.

Rochard, H., Frascaria-Lacoste, N., Jacob, P., Simon, L., et Pech, P. (2018), « Politiques urbaines et biodiversité en ville : un front écologique? Le cas de la MGP, Métropole du Grand Paris », [VertigO] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 18(1).

Rupprecht, C. D., & Byrne, J. A. (2014), "Informal urban greenspace : A typology and trilingual systematic review of its role for urban residents and trends in the literature", *Urban Forestry & Urban Greening*, 13(4), 597-611.

Sallis JF, Floyd MF, Rodríguez DA, Saelens BE, "Role of built environments in physical activity, obesity, and cardiovascular disease", *Circulation*. 2012 Feb 7;125(5):729-37. doi: 10.1161/CIRCULATION-NAHA.110.969022. PMID: 22311885; PMCID: PMC3315587.

Institut de cardiologie de Montréal (mars 2021), « Les bienfaits de la nature sur la santé globale », rapport réalisé pour le compte de la SÉPAQ.



GUIDES
SPORTS
LOISIRS



DES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR

Un guide d'aménagement, de gestion et d'exploitation des aires de glissade

La référence pour le développement d'aires de glissade familiales sécuritaires, fonctionnelles et durables, répondant adéquatement aux besoins actuels et futurs des municipalités et de leurs citoyens.



Un répertoire complet des guides d'aménagement



Regroupant près de 50 guides d'aménagement et autres ouvrages de référence reconnus pour planifier, implanter ou entretenir des installations de loisir ou de sport.



guides-sports-loisirs.ca

Réalisé grâce à de précieux partenaires

Propulsé par



Association québécoise
du loisir municipal



Association québécoise du loisir municipal

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENTE

Manon Lanneville, Ville de Varennes
450 652-9888, poste 3177
manon.lanneville@ville.varennes.qc.ca

VICE-PRÉSIDENTE

Janique Letellier, Ville de Laval
450 978-6888, poste 4900
j.letellier@laval.ca

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Edith Proulx, Ville de Lorraine
450 621-8550, poste 255
edith.proulx@ville.lorraine.qc.ca

AUTRES MEMBRES

Bernard Blais, Ville d'Amos
819 732-6541
bernard.blais@ville.amos.qc.ca

Martin Gilbert, Ville de Matane
418 562-2333, poste 2070
m.gilbert@ville.matane.qc.ca

SOUTIEN PERMANENT

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Geneviève Barrière
514 252-5244, poste 4
g.barriere@loisirpublic.qc.ca

CONSEILLER, DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Luc Toupin
514 252-5244, poste 3
ltoupin@loisirpublic.qc.ca

RESPONSABLE À LA GESTION FINANCIÈRE

Suzanne Guérin
514 252-5244, poste 1
sguerin@loisirpublic.qc.ca

CHARGÉE DE PROJETS DE FORMATION

Joëlle Derulle
514 252-5244, poste 2
jderulle@loisirpublic.qc.ca

CHARGÉE DES COMMUNICATIONS ET DE LA VIE DÉMOCRATIQUE

Line Paquette
514 252-5244, poste 6
lpaquette@loisirpublic.qc.ca

CHEFFE DES PROJETS ET ÉVÉNEMENTS

Hélène Caron
514 252-5244, poste 7
hcaron@loisirpublic.qc.ca

COORDONNATRICE DU SERVICE AUX MEMBRES ET LOGISTIQUE

Monica Andrea Pombal
514 252-5244, poste 5
mpombal@loisirpublic.qc.ca



ALLIANCE QUÉBÉCOISE
DU LOISIR PUBLIC

L'AQLM est membre de l'Alliance
québécoise du loisir public.

REPRÉSENTANTS DES RÉGIONS

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Bernard Blais
bernard.blais@ville.amos.qc.ca

BAS-SAINT-LAURENT

Martin Gilbert
m.gilbert@ville.matane.qc.ca

CAPITALE-NATIONALE

Martin Juneau
juneau.martin@sbfmfc.com

CENTRE-DU-QUÉBEC

Émilie Hogue
ehogue@ville.becancour.qc.ca

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Véronique Bélanger
loisirs@lislet.com

CÔTE-NORD

Noémie Gauthier
noemie.gauthier@septiles.ca

ESTRIE

Marie-Claude Viau
mc.viau@ville.magog.qc.ca

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Julie Loubert
directionloisirs@villebonaventure.ca

LANAUDIÈRE

Valérie Benoit
loisirs@ville.charlemagne.qc.ca

LAURENTIDES

Julie Richard
jrichard@ville.boisbriand.qc.ca

LAVAL

Sébastien Vallée
svallee@laval.ca

MAURICIE

Estelle Paulhus
epaulhus@ville.latuque.qc.ca

MONTÉRÉGIE

Nathalie Croteau
nathalie.croteau@ville.laprairie.qc.ca

MONTREAL

Martin Savaria
martin.savaria@montreal.ca

NORD-DU-QUÉBEC

Karine Lafrenière
loisirs@lsq.quebec

OUTAOUAIS

Jean-Marc Lacroix
lacroix.jean-marc@gatineau.ca

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Carol Martel
carolmartel@roberval.ca

ASSOCIATION CANADIENNE DES PARCS ET LOISIRS

REPRÉSENTANT DE L'AQLM

Martin Juneau
juneau.martin@sbfmfc.com

Photo : Shutterstock.com



22^e CALM DES RETROUVAILLES SOUS LE SIGNE DE L'OPTIMISME

DENIS POULET



Faisant brièvement référence à la pandémie, la ministre Isabelle Charest a déclaré aux congressistes : « Nous avons pu voir à quel point vous avez été proactifs et créatifs. À quel point aussi les loisirs et le sport sont importants. [...] Votre apport est immense. »
Photo : Hélène Gamache



Le maire de Trois-Rivières Jean Lamarche était l'hôte de la Conférence. « En raison de votre niveau d'engagement, votre passion et votre rigueur, vous êtes indispensables au monde politique », a-t-il confié à ses invités.
Photo : Hélène Gamache

Les retrouvailles en personne et en virtuel auxquelles a donné lieu la 22^e Conférence annuelle du loisir municipal (CALM), qui s'est déroulée à Trois-Rivières les 6 et 7 octobre, ont été empreintes d'un grand plaisir de partager les multiples expériences vécues depuis le début de la pandémie et ont été marquées d'un indéniable optimisme pour l'avenir du loisir municipal.

Aux quelque 210 délégués sur place, venus de tous les coins de la province, se sont ajoutés plus de 150 professionnels du loisir municipal qui ont pu assister à distance à l'un ou l'autre des moments marquants de cette conférence. Pour la première fois en effet, la CALM était offerte sous forme bimodale. Manon Lanneville, présidente de l'AQLM, n'a pas manqué de souligner, dans son mot d'ouverture, que « notre Conférence rejoint ainsi plus de monde et est plus ouverte que jamais ».

Faisant référence au thème de la Conférence, « Les trois savoirs en loisir », Mme Lanneville a déclaré que, au cours de la pandémie, « le savoir, le savoir-faire et le savoir-être se sont alliés chez les professionnels en loisir pour leur permettre de composer avec certaines pratiques de loisir devenues plus populaires ou même tout à fait nouvelles et répondre aux besoins émergents ».

Dans son mot d'accueil, Jean Lamarche, maire de Trois-Rivières, a souligné de belle façon la contribution des professionnels en

loisir au service public : « La personne que j'appelle le plus souvent, c'est ma directrice de la culture, des loisirs et de la vie communautaire. En raison de votre niveau d'engagement, votre passion et votre rigueur, vous êtes indispensables au monde politique. »

Lors du banquet du mercredi soir, Mme Lanneville a mentionné que le réseau de l'AQLM s'était élargi pendant la crise sanitaire. « Le réseau nous a permis de nous faire connaître davantage, mais il nous a aussi permis d'écouter, d'agrandir notre champ d'action et de moduler nos interventions, a-t-elle soutenu. Les efforts des deux dernières années mèneront possiblement à la gestion de changements durables en loisir municipal. » Elle a loué la qualité du partenariat qui s'est développé pendant la pandémie : « Je crois vraiment que nos liens se sont consolidés au cours des dernières années. Le mot partenariat trouve ici pleinement son sens. »

Des propos qu'a aussitôt endossés la ministre Isabelle Charest, responsable du dossier des loisirs et des sports, dans une brève allocution très spontanée. « L'AQLM est un partenaire exemplaire, a affirmé la ministre. Nous avons pu voir à quel point vous avez été proactifs et créatifs. À quel point aussi les loisirs et le sport sont importants. [...] Votre apport est immense. »

LE PLAISIR DES RETROUVAILLES





UNE GRANDE PALETTE DE SUJETS

Au cours des deux journées, les participants ont pu visiter le nouveau Colisée de Trois-Rivières et l'amphithéâtre Cogeco, assister à trois conférences et à 27 présentations professionnelles. Les changements climatiques et le développement durable sont des sujets qui sont revenus dans plusieurs ateliers, mais la palette était plus large : camps de jour, femmes et filles en loisir, leadership, soutien à la vie associative, sécurité alimentaire, analyse des risques dans les activités nautiques, nouvelles technologies, médiation culturelle, conversion d'un lieu patrimonial en atelier de théâtre et bien d'autres thèmes étaient aussi au menu.

L'atelier le plus populaire a été celui qui portait sur « les nouvelles tendances en installations et lieux de sport, loisir et vie active », animé par Benoit Girardin, président de LBB Stratégies (voir à ce sujet l'article de M. Girardin à la p. 11); 87 personnes y ont assisté sur place. Autre atelier populaire, « La gestion des équipes dans l'après-pandémie : se réinventer ou agoniser? », avec 82 inscrits. Cet atelier était animé par Patrick Lalonde, d'Icarium Groupe Conseil.

Au Salon des exposants, 52 entreprises et organismes ont présenté leurs produits et services aux congressistes, aussi bien à distance que sur place.

L'AQLM a par ailleurs attribué 10 trophées Otium dans le cadre de sa cérémonie de remise des prix Excellence et remis, au nom de l'Association canadienne des parcs et loisirs, le Prix de la présidence de cette organisation à une personnalité québécoise pour la première fois (voir p. 46).

L'assemblée générale annuelle de l'AQLM, qui se déroule habituellement dans le cadre de la CALM, avait été reportée au 29 octobre, en mode virtuel.

TAUX DE SATISFACTION ÉLEVÉ EN PRÉSENTIEL, UN PEU MOINS EN VIRTUEL

En raison de la formule bimodale, deux sondages d'évaluation étaient proposés : un pour les participants sur place, l'autre pour les participants à distance. Cent quarante-six personnes ont répondu au premier et 59 au second.

Dans le premier sondage, le taux de satisfaction à l'endroit de l'ensemble des activités du programme dépasse les 98 % (« très satisfaits » et « satisfaits » confondus). Le maître de cérémonie Yann Imbault a été très apprécié (75 % de « très satisfaits » et 19 % de « satisfaits »). Par ailleurs, les présentations les plus prisées ont été celles de Carol Allain (conférence sur l'après-COVID et le monde du travail) avec un taux de plus de 72 % de « très satisfaits » et de 21 % de « satisfaits », et du clown humanitaire Guillaume Vermette (conférence d'ouverture), qui a fait le bonheur de 89 % des répondants (48 % de « très satisfaits » et 41 % de « satisfaits »).

En virtuel, le taux de satisfaction est moins élevé, de l'ordre de 73 % (17 % de « très satisfaits » et 56 % de « satisfaits »), en raison surtout de plusieurs pépins techniques : difficultés de connexion, interruptions de transmission, liens non fonctionnels, problèmes de son, etc. Par contre, il était possible de visionner diverses activités du programme « en rattrapage » et la plupart souhaitent le maintien de la formule, avec des améliorations : « À conserver pour les prochaines années pour ceux qui ne peuvent se permettre le luxe de se déplacer », a commenté une participante.

La prochaine CALM aura lieu à Saint-Hyacinthe du 4 au 7 octobre 2022.



L'AQLM a aussi renoué avec la normalité en publiant une brochure spéciale en hommage aux lauréats et lauréates de la cuvée 2021, encartée dans le présent numéro d'Agora Forum en version papier. On y trouve notamment des photos de la remise des trophées Otium ainsi que le texte de présentation de chaque lauréat et lauréate.

L'AQLM REMET 10 TROPHÉES OTIUM

LAQLM À L'ŒUVRE

L'attribution des prix Excellence de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) a repris son cours normal cette année, après une année 2020 perturbée par la pandémie, où l'AQLM n'avait pu décerner que quatre prix « Spécial pandémie ». La cérémonie qui s'est déroulée le 6 octobre au Centre d'événements et de congrès interactifs (CECI) de Trois-Rivières, dans le cadre de la 22^e Conférence annuelle du loisir municipal, a cette fois couronné 10 lauréats, qui ont ainsi reçu le trophée Otium. De plus, l'AQLM en a profité pour remettre, au nom de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL), le prestigieux Prix de la présidence de cette organisation à une figure bien connue du milieu du loisir public québécois.

PRIX EXCELLENCE 2021

- Excellence académique — niveau collégial : **Vincent Lévesque**, Cégep de Rivière-du-Loup.
- Excellence académique — niveau universitaire : **Audrey-Anne Pâquet**, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Soutien à l'innovation et au développement, associé corporatif : **Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM)** pour la production de *Prêt pour l'aventure*, un guide qui présente les principales étapes de conception, de développement et de gestion d'une initiative de prêt de matériel.
- Soutien à l'innovation et au développement, associé commercial : la firme **Atmosphère** pour l'installation dans la ville de Deux-Montagnes de deux toilettes écologiques dans les parcs Mikhaël-Kingsbury et Louis-Warren.
- Municipalités de moins de 10 000 habitants : la **Ville de Lac-Mégantic** pour la création de l'Espace jeunesse Desjardins, un lieu destiné aux jeunes de la région, qui regroupe un parc de planche à roulettes, une piste à rouleaux ainsi que des aires de jeu libre et de détente. (Voir la fiche de réalisation exemplaire à la page 32)
- Municipalités ou arrondissements de 10 000 à 24 999 habitants : la **Ville de Belœil** pour l'aménagement et l'animation du Plateau Michel-Brault, un espace vert public où l'on projette notamment des films en plein air.
- Municipalités ou arrondissements de 25 000 à 74 999 habitants : la **Ville de Val-d'Or** pour la construction du Centre multisport Fournier, une infrastructure conçue en partenariat avec le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois et la communauté valdorienne. (Voir la fiche de réalisation exemplaire à la page 34)
- Municipalités ou arrondissements de 75 000 habitants ou plus : la **Ville de Repentigny** pour la production d'un outil de référence et de communication à l'intention des cols bleus qui travaillent dans les nombreux parcs et sur les nombreux terrains sportifs de la ville.
- Réalisations professionnelles : **Claude Guérin**, de la Ville de Rosemère
- Soutien au bénévolat : la **Ville de Lorraine** pour l'organisation d'un gala virtuel en hommage aux bénévoles le 10 juin 2021.



De gauche à droite, 1^{re} rangée : Mme **Audrey-Anne Paquet** (UQTR); M. **Frédéric Beaudry** (Repentigny); M. **Thibault Hugueny** (Sport et Loisir de l'île de Montréal); M. **Mario Quesnel** (Deux-Montagnes/ Atmosphère); M. **Claude Guérin** (Rosemère); M. **Denis Brisebois** (Raymond, Chabot, Grant, Thornton – commanditaire).

2^e rangée : Mme **Julie Desjardins** (Repentigny); Mme **Diane Lavoie** (maireesse de Belœil); Mme **Chantal Label** (Belœil); Mme **Isabel Moreau** (Lorraine); Mme **Edith Proulx** (Lorraine); M. **Luc Lavoie** (Val-d'Or); M. **Pierre Corbeil** (maire de Val-d'Or); M. **Stéphane Sylvestre** (Atmosphère); Mme **Julie Morin** (maireesse de Lac-Mégantic), Mme **Valérie Couture** (Lac-Mégantic).

Absent : M. **Vincent Lévesque** (Cégep de Rivière-du-Loup).

Photo : Étienne Boisvert



Pierre Morin
Photo : Étienne Boisvert

LE PRIX DE LA PRÉSIDENTIE DE L'ACPL À PIERRE MORIN

Pierre Morin est une figure bien connue du milieu du loisir québécois depuis plusieurs décennies. Il a joué un rôle éminemment important dans la création de l'AQLM en 1999, puis dans celle de l'Alliance québécoise du loisir public en 2007. En 2015, l'AQLM reconnaissait sa contribution exceptionnelle au développement du loisir public québécois en le nommant Grand Bâtitteur.

Le travail de M. Morin a aussi eu une envergure nationale. De 2001 à 2003, il a représenté l'ACPL au CA de l'AQLM, il a été membre du CA de l'ACPL de 1998 à 2005, il a été directeur du programme Sogo Active de ParticipAction de 2009 à 2012. En 2013, il fondait le Réseau Accès Participation, qui a constitué une sorte de relais québécois des programmes nationaux de promotion de l'activité physique.

M. Morin est le premier lauréat québécois du Prix de la présidence de l'ACPL depuis la création de cette récompense en 2014. André Thibault et Marc-André Lavigne ont pour leur part reçu le Prix d'excellence de l'ACPL en 2015 et 2016 respectivement.

Offrez la beauté, la nature et l'aventure!

Le parcours ninja de la nouvelle gamme nature Canopée



goelan.com
1 888 878-3431

GO-ÉLAN
Pour que le jeu continue



agendrix

De l'horaire à la paie.

Rejoignez plus de 8000 entreprises qui utilisent Agendrix au quotidien pour simplifier la gestion de leurs employés. Profitez d'un mois d'essai gratuit.



Horaires



Communication



Horodateur

Essayez-le gratuitement

agendrix.com/aqlp



CHEF DE FILE DANS LES ARENAS



BONNE VIE À LA GLACE



ALBAZANCI & FORTIN INC. DES SERVICES PUBLICS



Centre de service à Montréal et à Québec

- Vente et Location
- Formation
- Service Routier
- Entretien & pièces
- Peinture sur Glace
- Réusinage

ZAMBONI
Robert Boileau Inc.

arenazone.com



DES CANDIDATURES TRÈS DIVERSIFIÉES

L'AQLM À L'ŒUVRE



Manon Lanneville, présidente de l'AQLM, lors de la Remise des prix Excellence le 6 octobre dernier à Trois-Rivières.
Photo : Étienne Boisvert

Dans son allocution à la Remise des prix Excellence le 6 octobre, Manon Lanneville, présidente de l'AQLM, a souligné la « grande diversité des réalisations ou accomplissements présentés ». « Il y en a naturellement dans le domaine du sport, mais aussi plusieurs en culture et en matière de parcs, a-t-elle mentionné. Beaucoup reflètent d'autre part l'engagement de plus en plus poussé de nos services de loisir dans la vie communautaire. [...] Je trouve cette diversité très prometteuse pour le loisir municipal, qui, il faut quand même le dire, ne néglige pas du tout les autres secteurs plus traditionnels.

Pour illustrer cette diversité, voici un sommaire des réalisations présentées.

* En rouge, municipalité lauréate

MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 10 000 HABITANTS

Boischatel	Festival Boischatel en neige éclaté*
Donnacona	Nouveau centre aquatique
Lac-Mégantic	Aménagement d'un espace jeunesse au centre-ville, incluant planchodrome (skatepark) et piste à rouleaux (Pumptrack)**
Lorraine	« En mai, moi j'bouge avec Courir Lorraine » – Programme d'activité physique pour tous d'une durée d'un mois (2 ^e édition)
Lorraine***	Gala virtuel en hommage aux bénévoles des associations reconnues par la Ville
Maniwaki	Intégration d'art urbain au centre-ville
Saint-Philippe	Casse-tête Kateri – Défi actif proposé aux citoyens consistant à parcourir six villes (Candiac, Delson, La Prairie, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Saint-Philippe) pour découvrir parcs et autres espaces publics.
Saint-Félix-de-Valois	Aménagement d'un réseau de sentiers de plein air de 18 km (marche, vélo de montagne, « fatbike », raquette, ski de fond)
Stoneham-et-Tewkesbury	Maski et Billy : à la recherche du livre perdu – Circuit de découverte d'un livre pour enfants (4 à 10 ans)

* Réalisation exemplaire présentée dans *Agora Forum*, vol. 44 n° 1, printemps-été 2021, p. 40.

** Réalisation présentée en détail à la p. 32.

*** Municipalité lauréate dans une autre catégorie, soit *Soutien au bénévolat*

MUNICIPALITÉS DE 10 000 À 24 999 HABITANTS

Beaconsfield	Initiatives créatives pour maintenir le dialogue avec la communauté malgré la pandémie : trousse de bricolage à emporter, chasses au trésor dans les parcs, conseils technologiques (Escouade Techno), chronique destinée aux aînés, plateau de tournage, etc.
Belœil	Aménagement du Plateau Michel-Brault : projection de films en plein air
Deux-Montagnes	Réaménagement du parc Armitage en tant que projet signature
Matane	Aménagement du parc Jean-Forbes : jardin fruitier, œuvres d'art, boîte aux livres, maisonnettes, etc.*
Outremont (arrondissement de Montréal)	Mise sur pied d'une cellule communautaire de coordination pour faire face aux défis de la pandémie : mobilisation d'une quarantaine de partenaires
Sainte-Adèle	La Baladèle, unité mobile d'animation : sport, culture, plein air, patrimoine, bibliothèque. 40 sorties en trois mois, 1500 personnes rejointes
Saint-Colomban	Organisation et animation du marché public hebdomadaire

* Réalisation présentée en détail à la p. 28

MUNICIPALITÉS DE 25 000 À 74 999 HABITANTS

Chateauguay	Aménagement de trois parcs, quatre parcs à jeux d'eau et quatre terrains sportifs en 2021
Granby	Nouveau centre aquatique
Pointe-Claire	Soutien aux aînés pendant la pandémie
Saint-Eustache	Intégration d'un programme de bains libres dirigés dans la programmation aquatique
Val-d'Or	Centre multisport Fournier*
Verdun (arrondissement de Montréal)	Mise sur pied d'un kiosque alimentaire végétarien (Les Saveurs d'été) en partenariat avec la Coopérative de solidarité Abondance urbaine solidaire (CAUS)

* Réalisation présentée en détail à la p. 34

MUNICIPALITÉS DE 75 000 HABITANTS OU PLUS

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (arrondissement de Montréal)	Mise sur pied d'une table de gestionnaires de centres communautaires partenaires de l'arrondissement
Drummondville	Conversion d'une patinoire à des fins de loisir culturel estival*
Gatineau	Création du « Cube culturel », qui permet de transporter du matériel d'animation et peut se transformer en scène pour des prestations d'artistes
Longueuil	Animation des planchodromes (skateparks) de la ville
Saint-Jean-sur-Richelieu	Aménagement et animation de l'Oasis du Vieux-Saint-Jean, qui comprend le parc des Éclusiers, la Place publique et la Place du quai
Repentigny	Conception et mise en œuvre d'un outil électronique de transmission des connaissances aux employés d'entretien des parcs
Rosemont-La Petite Patrie (arrondissement de Montréal)	Stations loisir 4 saisons : programmation gratuite d'activités, d'événements et de prêt d'équipements dans les parcs de l'arrondissement
Trois-Rivières	Aide à la communauté en temps de pandémie : réponses à des demandes d'aide alimentaire, appels téléphoniques aux aînés, remplacement de brigadiers scolaires, etc.

* Réalisation présentée en détail à la p. 31



Une expérience d'achat améliorée

Nouvelle plateforme transactionnelle



Passer rapidement vos commandes en ligne



Voir l'historique de toutes vos opérations



Consulter, télécharger et payer vos factures en ligne



Créer des sous-comptes pour les équipes en interne



Créer et enregistrer des modèles de commande

aquam.com

Contactez-nous au info@aquam.com pour l'obtention de votre compte client



INFRASTRUCTURES DE BASEBALL...

«**PARLONS-EN!!!**»

Le baseball est en forte croissance depuis 15 ans. Cette augmentation constante du nombre de joueuses et de joueurs crée une forte pression sur le nombre d'infrastructures existantes. Pour s'assurer de répondre à la continuité de cette croissance, il est nécessaire d'envisager l'éventail des possibilités et options disponibles.

Baseball Québec propose de vous supporter dans vos réflexions et démarches d'aménagement, de rénovation et d'amélioration de vos infrastructures sportives de baseball.

VIDÉO
PROMOTIONNELLE



TUNNELS DE FRAPPEURS



SURFACES SYNTHÉTIQUES
COMPLÈTES OU PARTIELLES



SUBDIVISIONS TEMPORAIRES



Contactez-nous
INFRASTRUCTURES@BASEBALLQUEBEC.QC.CA

L'EXPÉRIENCE DU
STADE CANAC À QUÉBEC



FRANÇAIS ANGLAIS

AUTRES NOUVELLES DE L'AQLM

L'AQLM À L'ŒUVRE

NOUVEAU GUIDE D'AMÉNAGEMENT, DE GESTION ET D'EXPLOITATION DES AIRES DE GLISSADE

On y présente notamment les critères de qualité d'une aire de glissade, les étapes de planification, la politique de gestion, les préparatifs saisonniers, la signalisation, le montage des pistes (sur neige naturelle et sur neige de culture) et les tâches d'entretien. Aussi, une section est consacrée à la « nivologie », la science de la neige, dont il importe de connaître certains tenants et aboutissants pour mieux gérer et exploiter une aire de glissade. Les soubresauts des conditions météo imposés par les changements climatiques exigent d'ailleurs des connaissances de plus en plus sophistiquées des techniques d'aménagement et d'entretien des aires de glissade.

PROCHAIN GUIDE : SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES PARCS DE PLANCHE À ROULETTES

Le prochain guide, que l'AQLM a mis en chantier à l'automne, portera sur l'aménagement et l'entretien des parcs de planche à roulettes. Il s'agit en fait d'une refonte, celle-là du guide que l'AQLM a produit sur ce sujet en 2005. La planche à roulettes et plusieurs activités connexes se sont fortement développées depuis 17 ans, les matériaux ont évolué, la sécurité est toujours un enjeu majeur. Ce projet peut être réalisé grâce au soutien du ministère de l'Éducation et du Fonds des grandes villes.

LA JOURNÉE TACTIQUE REPORTÉE AU PRINTEMPS

La Journée tactique sur le loisir en milieu urbain, qui réunit annuellement les grandes villes, les villes pôles, le ministère de l'Éducation et l'AQLM, devait avoir lieu le 25 novembre 2021, mais elle a été reportée au printemps prochain. Une nouvelle formule est à l'étude pour accroître l'efficacité des échanges et des discussions qui caractérisent cette activité.



L'AQLM a lancé le 21 octobre un tout nouveau guide technique sur les aires de glissade publiques. En 2006, elle avait déjà publié un *Guide d'aménagement et de gestion des aires de glissade*, mais ce dernier n'était plus à jour et une refonte en profondeur s'imposait. Le nouveau document porte le titre *Guide d'aménagement, de gestion et d'exploitation des aires de glissade*. Il a été rédigé par Claude Nicol, sous la supervision d'un comité de pilotage composé notamment de représentants des 10 plus grandes villes du Québec. Il est présenté sur la plate-forme GUIDES SPORTS LOISIRS de l'AQLM, qui compte maintenant 10 guides. On peut aussi le télécharger en tant que document PDF (67 pages).

MONICA ANDREA POMBAL NOUVELLE EMPLOYÉE DE L'AQLP

L'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) compte une nouvelle employée au service à la clientèle et à la logistique depuis le 13 septembre dernier. Monica Andrea Pombal est titulaire d'un certificat en management de l'Université Laval et occupait auparavant le poste d'adjointe administrative au collège Laval.



Monica Andrea Pombal

DEUX CHANGEMENTS AU CA DE L'AQLM

L'assemblée générale de l'AQLM, qui a eu lieu le 29 octobre en mode virtuel, a opté pour la continuité en ne faisant que deux changements au CA. Marie-Claude Viau, de Magog, qui effectue un retour à ce niveau, succède à Linda Gagnon à titre de représentante de l'Estrie, tandis qu'Émilie Hogue, de Bécancour, remplace Jonathan Guay pour représenter le Centre-du-Québec. La présidente Manon Lanneville a obtenu un nouveau mandat de deux ans.



Marie-Claude Viau



Émilie Hogue

Faites bouger votre communauté avec ParticipACTION !

Parce que tout va tellement mieux quand on bouge

- Du contenu éducatif et inspirant
- Des microsubventions lors des campagnes nationales
- Une appli motivante et des prix pour vos citoyens
- Et bien plus!



Visitez le www.participaction.com pour plus de détails



QUELLES SONT LES ATTENTES DES FAMILLES À L'ÉGARD DE LEUR MUNICIPALITÉ?

LES PARENTS ONT CIBLÉ TROIS PRIORITÉS SUR LESQUELLES LEUR MUNICIPALITÉ DEVRAIT SE PENCHER POUR AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE VIE ET CELLES DE LEURS TOUT-PETITS :

PRIORITÉ 1

59%

des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à **des lieux publics et à des parcs, sécuritaires et adaptés**, pour les enfants de 0 à 5 ans.



PRIORITÉ 2

56%

des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à **des services de garde éducatifs de qualité**.



PRIORITÉ 3

49%

des parents souhaitent que leur municipalité **soutienne les organismes communautaires** qui œuvrent auprès des familles.



83%

des parents considèrent que leur municipalité devrait favoriser la participation, l'implication et la consultation des enfants dans l'élaboration d'activités ou de services les concernant.



COVID-19 : LE RÔLE DES MUNICIPALITÉS EN TEMPS DE PANDÉMIE

79% des répondants sont d'accord pour dire que leur municipalité a un rôle à jouer pour réduire les inégalités sociales engendrées par la crise sanitaire.

La maltraitance et/ou la négligence envers les enfants, à 62%, et la précarité financière des familles, à 48%, sont nommées comme des priorités d'actions sur lesquelles les municipalités doivent se pencher, puisque ces enjeux se sont aggravés avec la pandémie.

LES MUNICIPALITÉS ONT LES COMPÉTENCES ET LES POUVOIRS POUR INFLUENCER DIRECTEMENT LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES



« Victoriaville mise beaucoup sur sa relation partenariale avec les quelque 160 organismes communautaires de la ville. C'est notre marque de commerce. Toutes les instances sont placées sur un pied d'égalité et contribuent à une démarche commune qui vise à déterminer les projets les plus porteurs pour la communauté. Tout le monde participe à la réflexion; il y a ainsi un véritable dialogue et un partage des responsabilités.

Parmi les projets réalisés en collaboration avec des organismes et dont nous sommes particulièrement fiers, mentionnons les Parcours ludiques, un système de marquage au sol qui a été imaginé en complément de l'itinéraire du Trottibus et qui favorise l'autonomie des écoliers tout en incitant les parents à laisser leurs enfants se rendre à l'école à pied. »



Patrick Paulin,
conseiller municipal de
Victoriaville, Centre-du-Québec



« **L'île aux Volcans** est un espace jouable unique, avec des buttes, des cratères, de la roche volcanique et du sable : tout cela en pleine ville de Montréal, dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie. Des parties de rues ont été fermées à la circulation, ce qui répond de plus à un souhait des citoyens irrités par les excès de vitesse.

L'aménagement de cet espace sécuritaire pour le jeu a été réfléchi par le conseil d'arrondissement après **consultation auprès des riverains, des parents et des enfants**. Le design choisi se situe à mi-chemin entre le parc traditionnel de jeux pour enfants et les boisés naturels. »



Stephanie Watt,
conseillère de la ville,
Rosemont-La Petite-Patrie,
Montréal

Pour découvrir d'autres initiatives inspirantes et tous les résultats du sondage :

tout-petits.org/municipal

EN
RAPPEL

REMISE DU PRIX DOLLARD-MORIN

L'AQLM À L'ŒUVRE

Cette rubrique vise à vous résumer différentes nouvelles que l'AQLM a diffusées sur ses plateformes de communication, de façon que vous ne manquiez rien de l'actualité en lien avec le loisir public.

La remise du prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin a eu lieu en mode virtuel cette année. La cérémonie a été diffusée en direct le 21 octobre. Comme par les années passées, un prix a été remis à un bénévole des différentes régions administratives du Québec et des prix nationaux ont été attribués. Maryse Robitaille, présidente des Clubs 4-H, a notamment été nommée bénévole nationale en loisir et Luc Bataillard, de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade, a été honoré à titre de bénévole de la relève en loisir. La liste complète des lauréats peut être consultée à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/Liste-Laureats-Dollard-Morin.pdf.

Le prix Dollard-Morin rend hommage à des personnes et à des organisations dont les réalisations en matière de loisir et de sport contribuent à l'épanouissement non seulement des communautés locales et régionales, mais également de la société québécoise.

POUR EN FINIR AVEC LES STÉRÉOTYPES DE GENRE

Le Conseil québécois du loisir (CQL) a mis sur pied un programme de formation et de mentorat visant à stimuler la participation des femmes dans des sphères de décision en loisir pour favoriser l'atteinte de l'égalité des genres. Bénéficiant de l'appui du Secrétariat à la condition féminine, le programme Femmes en loisir¹ a été

conçu à partir d'un constat : les femmes sont peu représentées dans des rôles de gestion et dans les conseils d'administration, bien qu'elles soient très présentes dans le domaine du loisir.

Le CQL est venu à la conclusion qu'il faut développer une relève féminine dans les lieux de décision en constatant qu'on retrouve seulement 33 % de femmes dans les conseils d'administration du secteur des loisirs et du tourisme et que 40 % des postes de direction des organisations nationales de loisir membres de l'association sont occupés par des femmes. Le programme est déployé en trois axes : une formation en ligne gratuite pour « lutter contre les stéréotypes de genre qui persistent en animation, en formation et en gestion en loisir », un « réseau de mentorat qui coordonne les échanges entre les professionnelles des loisirs qui sont expérimentées et celles de la relève, peu importe leur âge », ainsi que de l'aide personnalisée pour appuyer les organisations ayant besoin d'accompagnement en vue d'obtenir une formation sur mesure ou de tirer profit du réseau de mentorat.

UN CENTRE D'EXCELLENCE INTERNATIONALE EN LOISIR À L'UQTR

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a rejoint un réseau de recherche parrainé par l'Organisation mondiale du loisir (*World Leisure Organisation*), un organisme consultatif de l'UNESCO et de l'ONU dans le secteur du loisir. Elle est ainsi devenue la première université francophone à se joindre à ce réseau d'excellence, qui regroupe des institutions situées en Colombie-Britannique, en Chine, au Brésil, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en Hongrie.

« C'est un centre d'excellence qui bénéficiera beaucoup à nos étudiants, mais nous voulons également impliquer les communautés de pratique, les associations professionnelles et les ministères, a indiqué Sylvie Miaux, professeure et codirectrice du Centre d'excellence en loisir, lors de cette importante annonce. Nous avons, au Québec, de belles idées que nous souhaitons partager, mais il y a aussi une opportunité de voir ce qui se fait ailleurs. » L'institution mauricienne estime que cette association lui offrira de nouvelles possibilités de recherche, de partenariats, de mobilité étudiante, de cours à l'étranger, de stages et de recrutement.

¹ Voir www.femmesenloisir.com/



TOILETTES ET VESTIAIRES UNIVERSELS À GATINEAU

La Ville de Gatineau expérimentera prochainement l'aménagement de toilettes et de vestiaires universels dans certaines de ses infrastructures. Autorisé par le conseil municipal, le projet propose deux chalets de services de piscines extérieures pour accueillir ces installations. À plus long terme, la Ville souhaite cibler d'autres infrastructures propices à ce type d'aménagement, notamment les centres aquatiques, les centres sportifs et les chalets de services d'équipements en construction ou en rénovation.

Pour assurer la réussite de ce projet, l'organisation municipale a consulté les grandes villes ayant mis en place ce type d'aménagement ainsi que ses partenaires : Trans Outaouais, Jeunesse idem et l'Université du Québec en Outaouais. La Ville organisera des activités de sensibilisation et dressera un bilan au terme de la première année de fonctionnement, notamment afin d'évaluer le maintien de l'acceptabilité à l'endroit de ces installations et leur pertinence.

SENSIBILISATION À LA CULTURE AUTOCHTONE

L'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) s'est associée au groupe NVision pour offrir un cours en ligne de sensibilisation à la culture autochtone. Intitulé *Le parcours : votre voyage au sein du Canada autochtone*, ce cours vise à outiller les intervenants en loisir afin qu'ils connaissent mieux les peuples et collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada.

Le cours comporte cinq modules totalisant environ cinq heures d'écoute. Il sera offert jusqu'au 1^{er} octobre 2022, au coût de 100 \$ (taxes en sus) par personne. Pour en savoir plus ou pour s'inscrire, il suffit de visiter le site Web de l'ACPL à <https://cpa.ca/fr/votre-voyage-au-sein-du-canada-autochtone/>.

NOUVEAU PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR LE MILIEU SCOLAIRE

Le 7 septembre dernier, le gouvernement du Québec a annoncé la création du *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur* (PSIRSSES). Doté d'une enveloppe de 175 M\$, ce programme vise à accroître le nombre d'infrastructures sportives et récréatives scolaires ainsi qu'à mettre à niveau les équipements existants.

Les installations sportives ou récréatives scolaires admissibles sont : un terrain sportif, un bâtiment ou un équipement non amovible servant au déroulement d'activités physiques ou sportives dans les sphères de l'initiation, de la récréation ou de la compétition. Elles doivent aussi être destinées prioritairement à une utilisation par la clientèle des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur, bien qu'elles puissent également être accessibles au grand public pendant certaines plages horaires. Plus de détails sur ce programme à <http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-a-but-non-lucratif/aide-financiere/fonds-pour-le-developpement-du-sport-et-de-lactivite-physique/psirsses/>

DES OUTILS DE COMMUNICATION CONÇUS POUR VOUS

Si vous désirez recevoir les courriels ou toute autre communication de l'AQLM, dont le bulletin *Le Réseuteur*, vous pouvez en faire la demande en écrivant à l'adresse info@loisirpublic.qc.ca.

Et pour ne rien manquer de ce que publie l'AQLM, suivez également sa page Facebook (<https://www.facebook.com/aqml.net>).



Photo : Shutterstock.com



Créations dans les ARBRES

www.creationsdanslesarbres.com

STEVE DESBIENS | CONCEPTEUR
450 917-3283

Parcours d'hébertisme sur arbres ou poteaux au sol ou en hauteur.
creationsdanslesarbres@gmail.com
Géré par : Les Constructions Steve Desbiens Inc. # RBQ : 5635-5456-01



AFFICHEZ VOTRE PUBLICITÉ DANS CE MAGAZINE!

Luc Toupin | 514 252-5244 poste 3
ltoupin@loisirpublic.qc.ca



*Nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes
entouré de vos proches, ainsi qu'une année
2022 en santé, à forte teneur en bonheur!*



ACCÉLÉREZ VOS PROCESSUS

GRÂCE À NOTRE APPLICATION DÉDIÉE

Nos solutions logicielles conviviales et performantes couvriront l'ensemble de vos besoins en gestion et organisation. Depuis 1989, Logiciels Sport-Plus inc. développe des applications pour simplifier et faciliter le travail des employés qui œuvrent dans tout service de loisirs, centre sportif, organisme à but non lucratif et organisme sportif.

UNE MULTITUDE DE FONCTIONNALITÉS

✓ INSCRIPTION, RÉSERVATION ET LOCATION

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : inscription aux activités par Internet ou sur place, réservations et location de plateaux.

☐ GESTION D'ÉQUIPEMENTS, D'EMPLOYÉS ET DE PRODUITS

Dotez-vous d'un processus de gestion fiable et efficace grâce à notre logiciel complet et évolutif.

☐ INTERFACES CONVIVIALES

Nos applications sont conçues de façon à plaire à tous les utilisateurs et à faciliter les processus.

☐ GESTION FINANCIÈRE

Gardez la main sur vos opérations (encaissements, paiements, remboursements) et visualisez et imprimez vos rapports (recettes, revenus).

☐ PAIEMENT EN LIGNE

Il est facile de récolter les paiements de vos membres qui peuvent consulter, réserver, s'inscrire et payer par carte de crédit via Internet.

☐ BILLETTERIE

Notre nouveau logiciel vous permet d'effectuer la gestion, la vente et l'impression de billets de spectacles pour sièges réservés ou admission générale.

☐ AFFICHAGE DYNAMIQUE

L'affichage dynamique permet à vos clients de visualiser rapidement les plages horaires de vos glaces, terrains ou encore les réservations de vos installations.

☐ GESTION DES ACCÈS

Gérez les entrées d'une installation avec différents dispositifs. Le logiciel génère les cartes de membres avec ou sans photo. Il peut s'agir de cartes RFID.

☐ APPLICATION MOBILE

Sport-Plus au bout de vos doigts ! Profitez de notre application mobile pour que vos citoyens et clients n'aient plus à s'encombrer de carte physique.

PLUS DE 350 CLIENTS SATISFAITS, NOTRE GRANDE FIERTÉ.



Fournisseur de solutions logicielles
Inscription - Réservation - Location

1.866.450.582.4329
INFO@LOGICIELS-SPORT-PLUS.COM
LOGICIELS-SPORT-PLUS.COM

ATMOS
PHÈRE

ESPACES PUBLICS
ESPACES LUDIQUES



Prix Excellence CALM 2021
«Soutien à l'innovation et au développement,
associé commercial»
Ville de Deux-Montagnes

La TÉCOLO; le nouveau choix vert des municipalités!

Sans eau, ni électricité, égout et produit chimique, la TÉCOLO fonctionne grâce aux énergies solaires et éoliennes en fonction de l'orientation. Disponible avec accès facile pour personnes à mobilité réduite, elle est parfaite pour vos espaces publics extérieurs.

Pour en savoir plus: [Atmosphere.com/toilettes-ecologiques](https://atmosphere.com/toilettes-ecologiques)

Toilette Écologique